

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 23.38.48.00

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeudi 28 novembre 2024 / 26 jounada al oula 1446 - N° 3710 - 12^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



www.dknews.dz
[e-mail: contact@dknews.dz](mailto:contact@dknews.dz)

50^e ANNIVERSAIRE DE
LA CRÉATION DE L'UNPA

Tebboune : "la sécurité
alimentaire, un enjeu
stratégique pour l'Algérie"

P.3

FORUM DE L'UNAOC AU PORTUGAL

M. Attaf tient des
rencontres bilatérales
avec nombre de
ses homologues

P.24

ALGÉRIE - KOWEÏT

Le Général d'Armée Chanegriha
se rend à l'exposition
des hydrocarbures et du gaz
et à la 15^e Brigade blindée
au Koweït (MDN)

P.3

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Le gouvernement examine les mesures opérationnelles pour "la pleine mise en œuvre" des directives du président de la République



ENERGIE

Arkab examine avec une délégation de la société égyptienne "Arab Contractors" les moyens de renforcer la coopération bilatérale

P.6

INDUSTRIE

M. Ghrieb procède à l'installation du Secrétaire général et du Chef de cabinet du ministère

P.4

TIZI- OUZOU

Les faibles précipitations impactent le rendement oléicole

Par Samy Amrane

P.5

SANTÉ

CANCER ET NUTRITION
4 recommandations pour prévenir la maladie

P.p 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1
La bête immonde frappe encore, la violence a de nouveau frappé dans nos stades

F Yanis



P.21

ARTS PLASTIQUES

Le 8^e Festival international de l'Art contemporain s'ouvre à Alger

P.16

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

ANP : reddition d'un terroriste à Bordj Badji Mokhtar et arrestation de 5 éléments de soutien aux groupes terroristes

P.8

PRIÈRE DE TARAWIH À L'ÉTRANGER

198 postulants au concours de sélection finale (ministère)



Le concours de sélection finale des Imams devant officier la prière de Tarawih à l'étranger pour l'année 1446/2025 a été lancé, mardi à Alger, avec la participation de 198 postulants, indique un communiqué du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs.

Charge par le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, le secrétaire général du ministère, Redouane Maâche a présidé, ce jour à Dar el Imam à El Mohammadia, le lancement du concours de sélection finale des Imams devant officier la prière de Tarawih à l'étranger, en présence du directeur général de l'orientation religieuse et de la culture islamique, du directeur général de l'administration, de la formation et de l'organisation et de l'inspecteur général du ministère, ajoute le communiqué.

Le concours s'étalera sur trois jours avec la participation de 198 postulants de différentes wilayas, après avoir franchi le tour des sélections préliminaires organisée le 12 novembre avec la participation de 1212 candidats", précise la même source.

"Le secrétaire général et la délégation l'accompagnant se sont enquis du déroulement des cours de la session de formation préparatoire des fonctionnaires au grade d'Imam enseignant et de Mourchida organisée à Dar el Imam", conclut le communiqué.

SONATRACH

Début d'incendie maîtrisé dans le complexe gazier d'Illizi, pas de victime

Un départ d'incendie qui s'est déclaré mercredi matin au niveau du complexe de traitement de gaz d'Alrar (wilaya d'Illizi) a été maîtrisé, a indiqué, dans un communiqué, le groupe Sonatrach, précisant qu'aucune victime n'a été enregistrée.

Aujourd'hui, le 27 novembre 2024, un départ d'incendie a eu lieu vers 01h00 du matin au niveau du train -1 du complexe de traitement de gaz d'Alrar, de la région de production Stah, wilaya d'Illizi", a fait savoir la même source. "Tous les moyens ont été déployés pour la maîtrise de cet incendie", précise le communiqué, ajoutant que le plan d'assistance mutuelle PAM de la régie de production d'In Amenas a été activé.

"Une investigation sera menée pour déterminer les causes de cet incident", souligne le groupe public.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

L'opérateur de téléphonie mobile "Ooredoo" organise une cérémonie de remise des prix de la 17e édition du concours "Media Star"

L'opérateur de téléphonie mobile "Ooredoo", à organisé à Alger, une cérémonie de remise des prix de la 17e édition du concours "Media Star", consacrée au thème de "la transformation digitale et l'intelligence artificielle en Algérie : Enjeux et défis".

La cérémonie, qui s'est déroulée lundi, a vu la présence de personnalités officielles et de représentants d'organismes gouvernementaux ainsi que des journalistes. Le jury a sélectionné douze (12) lauréats sur un total de 123 participants à cette édition dans les catégories suivantes: presse écrite, médias électroniques et programmes radiophoniques et télévisuels.

Cette cérémonie a été marquée par la remise des prix de la première édition de "L'Etoile Montante" sur le même thème, aux étudiants de la faculté des sciences de l'information et de la communication et de l'Ecole supérieure de journalisme et de sciences de l'information (ENSJSI).

ACCIDENTS DE LA ROUTE 9 morts et 222 blessés en 24 heures (Protection civile)



Neuf (09) personnes sont décédées et 160 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus au cours des dernières 24 heures à travers le pays, indique mercredi un communiqué de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tamanrasset avec deux (02) morts et six (06) blessés suite au renversement d'un véhicule léger sur le CW n° 24, dans la commune et daïra d'Abalessa, précise la même source.

Par ailleurs, la Protection civile de la wilaya de Sétif a enregistré le décès d'un homme âgé de 67 ans asphyxié par le monoxyde de carbone émanant de la conduite d'évacuation des gaz combustibles d'un chauffage central dans la cuisine d'une habitation, dans la commune et daïra de ladite wilaya, note le communiqué.

Des soins de première urgence ont été également prodigués à deux (02) personnes incommodées par le monoxyde de carbone (CO), émanant d'un chauffe-bain à l'intérieur de leur domicile situé dans la commune et daïra d'Annaba.

En outre, les secours de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de (04) incendies urbains et divers dans les wilayas d'Annaba, Mila, Illizi et Alger.

Ce dernier qui a enregistré le décès d'un homme de 71 ans, dans la commune d'El Makaria, daïra Hussein Dey et ce, suite à l'incendie qui s'est déclaré dans une cave utilisée comme habitation, ajoute le communiqué.

5 morts et 66 blessés à Alger en octobre dernier (Sûreté nationale)

Cinq (05) personnes ont trouvé la mort et 66 autres ont été blessées dans 59 accidents de la route survenus à Alger en octobre dernier, a indiqué, mardi, un bilan des services de la Sûreté de wilaya d'Alger. Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger, représentés par le service de la sécurité publique, ont "enregistré, en octobre dernier, 21.446 infractions routières et 59 accidents de la route ayant fait 5 morts et 66 blessés", note le document. Les services de la police générale ont, quant à eux, "effectué 125 contrôles d'activités commerciales, avec l'exécution de 21 décisions de fermeture délivrées par les autorités compétentes". 74.097 appels téléphoniques ont été enregistrés via les numéros vert (17 et 1548) mis à disposition des citoyens pour tout signalement, lesquels ont permis de traiter différentes affaires. "760 autres appels téléphoniques ont été reçus sur le numéro vert 104 dédié à la protection des catégories vulnérables", selon la même source.

Les mêmes services ont rappelé les numéros vert 1548, la ligne de secours 17, et l'application +Allo Chortia+ mis à disposition des citoyens pour le signalement de tout comportement suspect, conclut le document.

Tamanrasset : deux morts et 6 blessés dans un accident de la route (Protection civile)

Deux personnes sont décédées, et six autres ont été blessées dans un accident de la route survenu mardi, au sud-ouest de la wilaya de Tamanrasset, a rapporté la cellule de communication de la Protection civile. L'accident s'est produit au niveau du chemin de wilaya (CW-24), reliant entre la daïra de Silet et la commune d'Abalessa, suite au dérapage puis le renversement d'un véhicule utilitaire, entraînant la mort sur place de deux personnes, âgées de 25 et 33 ans, précise la même source, ajoutant que six autres personnes ont été blessées à différents degrés de gravité âgées entre 13 à 27 ans. Les blessés ont été évacués vers la polyclinique d'Abalessa, alors que les corps des deux victimes ont été transportés vers la morgue de la même structure sanitaire par les éléments de l'unité secondaire de la protection civile de Silet, appuyés par l'unité principale de la protection civile de Tamanrasset, a-t-on fait savoir.

Une enquête a été diligentée par les services de sécurité compétents pour déterminer les circonstances de l'accident.

CONSTANTINE

Réalisation prochaine de 5 forages pour l'amélioration de l'alimentation en eau potable



Le secteur de l'hydraulique de la wilaya de Constantine vient de bénéficier d'un nouveau programme portant réalisation de 5 forages destinés à l'amélioration de l'alimentation de l'eau potable (AEP), à travers plusieurs communes, a-t-on appris mercredi des services de la wilaya.

Les nouveaux forages, accordés dans le cadre du programme sectoriel pour l'exercice 2025, seront réalisés à travers les communes d'Ibn Ziad, d'El Khroub, de Hamma Bouziane et de Didouche Mourad, a précisé la même source, affirmant que les procédures relatives au lancement des ces projets "ont été déjà entamées".

Une enveloppe financière estimée à plus de 300 millions de dinars a été dégagée pour la réalisation de ces forages, a fait savoir la même source qui a indiqué que les autorités locales ont formulé une demande au ministère de tutelle pour l'inscription de projets similaires au profit des régions souffrant de perturbations en matière d'AEP à l'image des communes d'Ain Smara et d'Ouled Rahmoune.

À ce titre, les services de la wilaya ont indiqué que l'antenne régionale de l'Agence nationale des ressources hydrauliques (ANRH) s'attelle à travers des sorties de terrain à identifier les besoins en AEP dans les différentes régions de la wilaya et établir un état des lieux en vue de remédier aux insuffisances enregistrées en la matière.

La wilaya de Constantine dispose de cinq (05) forages non exploités situés dans les communes de Constantine, Hamma Bouziane, El Khroub et Zighoud Youcef, a indiqué la même source qui a précisé que les autorités locales ont instruit les responsables locaux du secteur à l'effet de prendre toutes les mesures nécessaires pour les mettre en service "avant fin 2024".

LUTTE CONTRE LA DROGUE

Bouira : deux personnes arrêtées pour trafic de psychotropes (Sûreté)

Deux individus ont été arrêtés à Bouira pour trafic de psychotropes et une quantité de 2.295 capsules de Pregabalin a été saisie lors d'une opération sécuritaire menée dans la ville de Bouira, rapporte mardi un communiqué de la Sûreté de la wilaya. Cette opération, s'inscrivant dans le cadre des efforts de lutte contre le trafic de drogue et de psychotropes, a été menée par des éléments de la 3e sûreté urbaine de la ville de Bouira, qui ont interpellé deux personnes alors qu'elles s'apprêtaient à passer un marché de vente d'une importante quantité de psychotropes dans la ville de Bouira, a-t-on ajouté.

"Un plan d'intervention a été mis en place, ce qui a permis à nos éléments d'arrêter les deux mis en cause, âgés de 32 et 33 ans, à bord d'un véhicule touristique, avant de découvrir une quantité de 2.295 capsules de psychotropes, de type Pregabalin, dissimulée sous le siège avant de la voiture et à l'intérieur du tableau de bord", selon les détails fournis dans le même communiqué.

Après accomplissement de toutes les procédures d'enquête, les deux suspects ont été présentés devant les instances judiciaires territorialement compétentes, pour trafic de psychotropes, a-t-on noté.

50E ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DE L'UNPA Tebboune : "la sécurité alimentaire, un enjeu stratégique pour l'Algérie"

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a encouragé, mardi, les jeunes à investir dans le domaine agricole, toutes filières confondues, en mettant leurs compétences et leurs spécialisations techniques au service d'une "véritable relance du secteur", affirmant que la sécurité alimentaire était un enjeu stratégique pour l'Algérie.

Présidant la cérémonie de célébration du 50e anniversaire de la création de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA) au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal (Alger), le président de la République a précisé que "notre pays a fait de la sécurité alimentaire un enjeu stratégique que nous devons relever dans un monde où l'alimentation constitue désormais une arme redoutable et hautement influente".

Le président de la République a salué "l'attachement des agriculteurs à notre terre pure et généreuse et leur pleine conscience des défis qui nous attendent", se disant convaincu de leur capacité à "atteindre, dans un avenir proche, les résultats escomptés en matière d'autosuffisance et de sécurité alimentaire".

"Je les invite, ainsi que les éleveurs et tous les acteurs, à davantage de mobilisation sur le terrain", a-t-il ajouté.

Lors de la cérémonie, coïncidant avec la commémoration du 70e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération, le président de la République a tenu "à saluer les efforts des paysans qui ont fait preuve, lors de la conjoncture exceptionnelle résultant de la crise sanitaire (pandémie de Covid-19), d'un sens aigu de patriotisme et d'une conscience élevée de la nature du défi".

En effet, ils ont veillé à assurer la disponibilité des produits agricoles, à un moment où le monde entier était en proie à une paralysie sans précédent qui a entraîné une grave pénurie de denrées alimentaires de base. Ils ont relevé le défi avec l'appui de l'Etat qui a soutenu leurs efforts", a-t-il poursuivi. Le président de la République a également tenu à saluer "la jeunesse ambitieuse orientée vers l'investissement dans le domaine agricole, toutes filières confondues". "Nous



comptons sur l'engagement de ces jeunes, sur leurs compétences et leur spécialisation en sciences agronomiques pour opérer une véritable relance du secteur, reflétant les capacités et les potentialités de l'Algérie, un pays prometteur en plein essor", a-t-il dit.

Il a en outre souligné que les décisions et mesures prises par l'Etat au profit du secteur agricole visaient à "ouvrir la voie à la jeune génération d'ingénieurs agronomes à travers les petites entreprises et les start-up, sur lesquels nous comptons pour opérer la transition vers la modernisation du monde agricole et atteindre l'autosuffisance dans les récoltes stratégiques à court terme, notamment le blé dur, le maïs et l'orge".

Saluant "la prise de conscience généralisée" face à ces défis, au sein du secteur et parmi les différents acteurs, le président de la République a réaffirmé l'importance de la filière céréalière dans la stratégie agricole

nationale et rappelé, par là même, ses orientations pour relever les capacités de stockage et mettre en œuvre le programme tracé à cet effet.

Insistant sur la dimension stratégique que revêt l'orientation vers la modernisation et l'exploitation des techniques modernes pour la relance de l'agriculture et du monde rural, le président de la République a rappelé les décisions et mesures prises par l'Etat au profit du secteur, notamment l'augmentation du niveau de subvention de certains produits de base, à l'instar du relèvement du prix d'achat des céréales et des légumineuses auprès des agriculteurs, le relèvement du taux de subvention des engrangements à 50% de leur prix de référence afin d'atténuer l'impact de l'augmentation de leurs prix sur les marchés internationaux, et le raccordement de dizaines de milliers d'exploitations agricoles et de périmètres agricoles au ré-

seau électrique. Le président de la République a aussi rappelé son engagement pour la mise en valeur d'un million d'hectares par irrigation, en particulier dans le Sud, d'ici à 2027, l'objectif étant d'étendre les superficies des cultures stratégiques telles que le blé dur, le maïs jaune et les oléagineux, assurant que le champ était ouvert aux investisseurs nationaux et étrangers pour adhérer à cette démarche et bénéficier des facilitations pour concrétiser leurs projets. Après avoir insisté sur l'importance de la numérisation et des données et des statistiques précises en tant que principes de base pour l'élaboration des politiques de développement, le président de la République a rappelé le lancement du Recensement général de l'agriculture, le troisième dans l'histoire du secteur, dont les premiers résultats nous aideront à "économiser du temps et des efforts pour concrétiser notre vision visant à promouvoir le secteur agricole et à mobiliser les ressources afin d'atteindre le maximum en termes d'indépendance".

Le président de la République a, par ailleurs, indiqué que "le foncier agricole est un problème hérité depuis l'indépendance, mais nous nous attelons à clore définitivement ce dossier en 2025", appelant le Premier ministre, le ministre des Finances et tous les membres du Gouvernement à travailler avec les agriculteurs pour trouver une solution à ce dossier, ainsi que "les cadres juridiques devant définir et protéger la propriété foncière".

Le président de la République a aussi insisté sur la nécessité de "disposer de données réelles" dans le secteur de l'agriculture et de poursuivre la modernisation de ce secteur vital, "en assurant une production nationale dans les industries de transformation qui honore le pays et en évitant d'exporter les produits agricoles bruts".

Le Président de la République ordonne l'ouverture des banques aux investisseurs dans les chambres froides et le stockage

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a ordonné, mardi à Alger, l'ouverture des banques à tous ceux qui désirent investir dans les chambres froides et le stockage, en vue de garantir la stabilité du marché et lutter contre la spéculation. Dans son allocution prononcée lors de la cérémonie de célébration du 50e anniversaire de la création de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), le Président de la République, en évoquant la question du "manque ou de l'interruption des financements à certains moments", qu'il a qualifiée de "signe de sous-développement", a ordonné aux banques "d'ouvrir leurs guichets pour octroyer des crédits à tout agriculteur désirant investir dans les chambres froides et le stockage des produits agricoles, afin de garantir la stabilité du marché et lutter contre la spéculation et la pénurie".

Après avoir salué "le processus de modernisation de l'agriculture et l'introduction de nouvelles techniques dans plusieurs régions du pays, telles que Biskra, El-Oued et Boumerdès", le Président de la République a affirmé que "l'obtention de ces techniques nous rassure".

Les agriculteurs algériens font montre "d'un haut sens de patriotisme", s'est félicité le Président de la République avant d'ajouter: "Nous sommes sur la bonne voie avec des récoltes et des productions qui honorent notre pays. Nous ne sommes

pas loin de nous libérer de la dépendance aux hydrocarbures". Le président de la République a révélé que "le secteur agricole a généré en 2024 une valeur de 37 milliards de dollars et contribue à hauteur de 15 % au PIB, par rapport à l'industrie qui reste à 5 %", mettant l'accent sur la nécessité d'une "relation organique entre l'agriculture et l'industrie".

Dans ce sillage, il a précisé que "la gestion centralisée de l'agriculture n'apporte aucun résultat et qu'il faut ouvrir la voie et l'initiative aux agriculteurs", soulignant que "le ministère de l'Agriculture n'est pas censé décider de tout dans ce secteur et que des solutions adéquates doivent être recherchées". Le président de la République a exprimé son soutien aux fédérations des agriculteurs, en les invitant à proposer des solutions, soulignant que l'Algérie vit aujourd'hui "une période charnière pour atteindre l'autosuffisance". Evoquant la filière des viandes, le Président de la République a déclaré: "Au lieu d'importer des moutons pour l'Aïd, nous devons trouver une solution au problème de la cherté des viandes rouges, afin de garantir la stabilité du marché du bétail", tout en apportant également des solutions à la filière des aliments de bétails".

Abordant la croissance démographique en Algérie, qui augmente "d'environ un million d'habitants par an", le Président de la République a relevé que l'Algérie "n'est pas loin d'atteindre 55 millions d'habitants", d'où la nécessité, a-t-il dit, de "préparer toutes les conditions pour cette croissance démographique, en misant sur la production, l'autosuffisance et la construction d'une économie solide en mesure de répondre aux besoins de tous les citoyens". Le Président de la République a expliqué que l'exportation des hydrocarbures pour importer de la nourriture est une "politique erronée, et que nous devons produire ce que nous consommons et qu'il n'y a pas d'alternative à l'agriculture pour équilibrer nos revenus".

Après avoir réitéré son engagement à "étendre les superficies irriguées de un million d'hectares supplémentaires", le Président de la République a mis en avant l'importance de "l'utilisation des eaux usées", citant "le programme spécial élaboré cette année entre les ministères des Ressources en eau et de l'Agriculture visant à récupérer la plus grande quantité possible d'eaux traitées pour réutilisation dans le secteur agricole". "Il serait possible de récupérer, au départ, entre 30 et 40 % des eaux usées, ce qui permettrait d'irriguer d'importantes superficies", a-t-il estimé. "Nous envisageons d'examiner, au niveau du Gouvernement, la possibilité de créer des coopératives sur les stations de traitement des eaux afin de distribuer ces eaux et d'optimiser leur utilisation", a souligné le Président de la République.

ALGÉRIE - KOWEÏT

Le Général d'Armée Chanegriha se rend à l'exposition des hydrocarbures et du gaz et à la 15^e Brigade blindée au Koweït (MDN)

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, s'est rendu, mardi, à l'exposition des hydrocarbures et du gaz Ahmad Al-Jaber et à la 15^e Brigade blindée Moubarak, précise le communiqué.

"La visite a commencé par l'exposition des hydrocarbures et du gaz Ahmad Al-Jaber, dans la ville d'El-Ahmadi, qui constitue l'une des expositions les plus modernes et les plus prestigieuses au monde, spécialisée dans le domaine des hydrocarbures.

Cette exposition représente également un musée culturel qui documente et retrace l'histoire de l'industrie pétrolière et offre une expérience interactive riche en informations sur l'histoire de cette industrie stratégique au

Koweït", ajoute la même source.

Le Général d'Armée a visité "les différents pavillons, où il a reçu des explications exhaustives fournies par les responsables de cet événement, sur les différentes étapes de production du pétrole et les techniques utilisées dans l'extraction et le raffinage, depuis la découverte de cette ressource vitale dans l'Etat du Koweït en 1936 jusqu'à nos jours".

Accompagné de sa délégation, le Général d'Armée Chanegriha s'est rendu ensuite à la 15^e Brigade blindée Moubarak relevant des Forces terrestres koweïtiennes.

Après la cérémonie d'accueil donnée par le Commandement de cette Brigade, Mon-

sieur le Général d'Armée a reçu des explications exhaustives fournies par les Commandants des formations, notamment sur la nature des missions de la Brigade, les programmes d'entraînement adoptés, ainsi que sur les systèmes d'armement mis à disposition". A l'issue de sa visite, le Général d'Armée Chanegriha "a fait l'éloge de cette importante unité au sein des Forces terrestres koweïtiennes, notamment ses compétences humaines et ses équipements et armements, avant de souhaiter tout le succès à son Commandement et ses personnels", conclut le communiqué.

INDUSTRIE

M. Ghrieb procède à l'installation du Secrétaire général et du Chef de cabinet du ministère

Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, a présidé, mardi à Alger, la cérémonie d'installation de Salem Ahmed Zaïd au poste de Chargé des affaires du Secrétariat général du ministère et de Mokhtar Bourouina au poste de Chargé de la gestion du Cabinet, et ce en présence de Fouad Hadji, ministre délégué auprès du ministre de l'Industrie, chargé de la Production pharmaceutique, indique un communiqué du ministère.

Lors de la cérémonie d'installation, le ministre a souligné "l'importance de poursuivre les efforts consentis pour le développement du secteur de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, à la lumière des grands défis que connaît le secteur", saluant "le rôle important qu'il incombe aux cadres du secteur dans la relance de la dynamique qualitative escomptée".

Pour sa part, le ministre délégué auprès du ministre de l'Industrie, chargé de la Production pharmaceutique, Fouad Hadji a insisté sur l'importance de la ressource humaine dans le développement du secteur.

L'installation de MM. Salem Ahmed Zaïd et Mokhtar Bourouina intervient en remplacement de Drifa Khoudir et de Amina Bendahmane, conclut le document.

JUSTICE

Colloque national sur la réinsertion sociale des détenus

Le ministère de la Justice organisera, à partir de mercredi, un colloque national intitulé "La réinsertion sociale des détenus et le rôle des organismes de l'Etat et des organisations de la société civile", a indiqué, mardi, un communiqué du ministère.

"Le ministère de la Justice, représenté par la Direction générale de l'Administration pénitentiaire et de la réinsertion, organise en collaboration avec le programme des Nations unies pour le développement (PNUD), un colloque national sur le thème : 'La réinsertion sociale des détenus et le rôle des organismes de l'Etat et des organisations de la société civile', et ce les 27 et 28 novembre courant", lit-on dans le communiqué.

Ce colloque s'inscrit "dans le cadre du projet d'appui à la réinsertion sociale des détenus, dans sa 2e phase, et vise à présenter et à débattre des différents efforts consentis par les organismes de l'Etat et les organisations de la société civile ainsi que des mécanismes d'amélioration de leur performance et compétence, lors de l'accomplissement de la peine du détenu et après sa libération, et ce à travers le renforcement de la coordination entre les différents intervenants et l'établissement de réseaux d'appui communs efficaces", précise le communiqué.

Prennent part à ce colloque, les représentants des secteurs ministériels concernés par la réinsertion, des cadres du secteur dont des juges d'application des peines, des directeurs d'établissements pénitentiaires, des chefs des services externes, ainsi que des représentants de la société civile notamment d'associations actives dans le domaine de la réinsertion des détenus.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Le gouvernement examine les mesures opérationnelles pour "la pleine mise en œuvre" des directives du président de la République

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, hier, une réunion du Gouvernement consacrée à la mise en place des mesures opérationnelles permettant la pleine mise en œuvre des directives données au Gouvernement par monsieur le Président de la République lors du Conseil des ministres tenu le 24 novembre 2024, notamment en ce qui concerne les préoccupations des citoyens et l'élaboration des plans d'actions sectoriels, indique un communiqué des Services du Premier ministre, dont voici le texte intégral :



"Le Premier ministre, Monsieur Nadir Larbaoui, a présidé, hier, une réunion du Gouvernement consacrée à la mise en place des mesures opérationnelles permettant la pleine mise en œuvre des directives données au Gouvernement par monsieur le Président de la République lors du Conseil des ministres tenu le 24 novembre 2024, notamment en ce qui concerne les préoccupations des citoyens et l'élaboration des plans d'actions sectoriels en exécution du programme de réformes global et ambitieux décidé par monsieur le Président de la République.

Et dans le cadre de la mise en œuvre des engagements de Monsieur le Président de la République visant à garantir la sécurité alimentaire, le Gouvernement a entendu une communication sur le programme national d'augmentation des capacités de stockage des céréales et les progrès réalisés dans la réalisation des nouvelles infrastructures pour l'augmentation des capacités nationales de stockage des céréales.

Le Gouvernement a également

mis en place les instruments d'encadrement pour le traitement de la question du foncier agricole, le financement des infrastructures de stockage agricole, ainsi que les viandes et l'alimentation du bétail, en coopération avec l'Union nationale des paysans algériens.

Par ailleurs et dans le cadre de l'examen de la situation des services publics relevant des différents secteurs, le Gouvernement a entendu une

communication sur les mesures prises pour l'amélioration et le développement des services publics dans le secteur de l'énergie, et qui ont permis d'atteindre un taux de raccordement quasi total aux réseaux de gaz et d'électricité, le développement de la distribution des produits pétroliers, ainsi que le déploiement d'efforts exceptionnels et continus pour le raccordement des périmètres agricoles à l'électricité, en exé-

cution des directives de monsieur le Président de la République données à cet effet. Le Gouvernement a également entendu une communication sur le bilan de la campagne de lutte contre les feux de forêts 2024, ayant permis de passer en revue les principaux aspects des mesures et des démarches proactive adoptées par les pouvoirs publics pour la prévention et la lutte contre les incendies de forêt, dont il en ressort une baisse significative des superficies incendiées, de plus de 90% par rapport à l'année écoulée, ainsi que l'examen des moyens de préparation précoce pour l'amélioration des systèmes existants en prévision de la saison à venir.

Enfin, le Gouvernement a examiné les moyens de renforcement du cadre réglementaire relatif à la Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie et aux Chambres de Commerce et d'Industrie, afin de l'adapter avec les exigences de la réalité économique et d'activer le rôle de ces mécanismes dans l'accompagnement de la dynamique de développement".

EDUCATION

M. Saâdaoui préside une conférence nationale (communiqué)

Le ministre de l'Education nationale, M. Mohamed Seghir Saâdaoui, a présidé une visioconférence nationale lors de laquelle il a insisté sur la nécessité de gérer efficacement les dosiers du secteur, notamment le Brevet d'enseignement moyen (BEM), le Baccalauréat, le concours de recrutement et les examens professionnels, a indiqué mardi un communiqué du ministère.

Lors de cette conférence tenue, lundi soir, en présence de cadres de l'administration centrale, du directeur de l'Office national des examens et concours (ONEC) et des directeurs de l'éducation, le ministre a donné des orientations et des instructions afin que les opérations programmées dans le secteur soient gérées efficacement, insistant sur "le respect des dispositions de la circulaire régissant l'inscription aux examens du BEM et le Baccalauréat de l'année 2025".

A ce titre, M. Saâdaoui a souligné "la nécessité d'informer amplement les candidats scolarisés et d'expliquer les détails, les étapes et la procédure d'inscription à ces deux examens". Sur un autre plan, le ministre de l'Education nationale a mis en relief l'impérati-

tif de finaliser, dans les délais, les opérations relatives aux subventions supplémentaires accordées aux établissements d'enseignement", a précisé le communiqué. Le premier responsable du secteur a aussi appelé à "veiller à assurer de manière prérenne le chauffage dans les établissements d'enseignement", rappelant les instructions du président de la République à cet effet. M. Saâdaoui a, par ailleurs, souligné l'importance de l'accompagnement et du suivi des étapes des éliminatoires du championnat national scolaire des sports collectifs, qui débuteront officiellement en janvier 2025".

Quant au concours de recrutement et aux examens professionnels, organisés le 9 novembre dernier, et dont les résultats seront annoncés prochainement, le ministre a fait savoir que l'épreuve orale pour les candidats retenus aux épreuves écrites du concours de recrutement dans les grades administratifs aura lieu samedi 7 décembre 2024. Le ministre a en outre insisté sur "la nécessité pour l'ensemble des établissements scolaires d'inscrire les élèves en 1ère année primaire pour l'année scolaire 2025-2026 exclusivement via la plateforme numé-

rique dans le cadre de la transformation numérique". En prévision des compositions du 1er trimestre, M. Saâdaoui a souligné "l'impératif respect de leur calendrier par les directeurs de l'ensemble des établissements scolaires publics et privés", insistant sur "les corrections en classes".

Après avoir rappelé l'importance et l'intérêt accordés par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au secteur, le ministre a réaffirmé "son souci de mettre en œuvre le programme du président de la République dans son volet relatif à l'éducation et d'œuvrer à la promotion du secteur, en levant les entraves, en honorant les engagements suivant une stratégie fondée sur la mobilisation collective et la valorisation des efforts, et en assurant des conditions optimales au profit des personnels de l'éducation".

A cette occasion, le ministre a insisté sur "le devoir incomitant à tout un chacun de traiter avec diligence et efficacité toutes les questions liées à la vie scolaire, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur", a conclu le communiqué.

ARMÉE

Tipasa : forte affluence aux portes ouvertes sur l'Ecole supérieure des transmissions de Koléa

La journée portes ouvertes sur l'Ecole supérieure des transmissions "Feu Moudjahid Abdelfahid Boussouf" de Koléa, dans la wilaya de Tipasa, organisée mardi, a été marquée par une forte affluence du public, notamment des jeunes venus s'enquérir des offres de formation proposées par l'établissement militaire.

La manifestation a attiré un large public, particulièrement les jeunes, entre étudiants et lycéens, qui sont nombreux à caresser le rêve de rejoindre les rangs de l'ANP, comme assuré par le jeune Wassim B, étudiant.

Ces portes ouvertes offrent l'opportunité aux jeunes de s'informer sur les conditions et les modalités requises pour rejoindre l'établissement, a indiqué le commandant de

l'Ecole, le général Bahdaoui Mohamed. Le général Bahdaoui Mohamed qui s'exprimait à l'ouverture de la manifestation, a observé que l'Ecole supérieure des transmissions "a atteint des niveaux avancés dans la formation militaire, scientifique et technique, de nature à permettre aux futurs officiers d'être au diapason des développements technologiques en cours en matière de transmissions et de guerre électronique". Il a, également, souligné l'importance de ce type d'initiatives incarnant les valeurs de l'Armée nationale populaire (ANP) à travers le lien Armée-Nation, affirmant l'attachement du haut commandement de l'institution militaire à assurer tous les moyens et les équipements techniques pédago-

giques modernes. Après une visite du musée, les visiteurs de ces portes ouvertes ont été invités à la cour de l'Ecole où ils ont eu droit à des exhibitions dans différents sports et arts martiaux au cours desquelles le personnel militaire a fait preuve de hautes aptitudes en matière de combat et d'endurance physique, traduisent le niveau d'entraînement physique et de combat assuré par l'établissement. La manifestation, inscrite dans le cadre du plan de communication de l'ANP, s'est poursuivie par une visite des différentes structures, salles de cours, laboratoires et installations pédagogiques de cette école. Elle a été clôturée par une exposition de projets de recherche réalisés par des élèves-officiers. A noter que l'Ecole supérieure de

transmissions de Koléa assure chaque année la sortie d'officiers actifs avec un grade de lieutenant, licenciés dans les spécialités des transmissions, guerre électronique et systèmes d'information et de commandement, après une formation d'une durée de 4 ans, dont une année de formation militaire de base à l'Académie militaire de Cherchell. Les diplômés de cette Ecole peuvent, également, poursuivre leurs études en poste-graduation dans le cadre d'une formation universitaire supérieure visant l'obtention d'un Master 1 et 2 dans trois spécialités techniques avancées, alors que l'établissement ambitionne, à l'avenir, d'assurer l'accès à la formation doctorante.

TIZI- OUZOU**Les faibles précipitations impactent le rendement oléicole**

La saison de la cueillette d'olives est en cours depuis quelques semaines mais, Le rendement, cette année, est en basse, selon de nombreux citoyens qui indiquent que la récolte, cette année, n'est pas comme celle de l'année précédente.

Samy Amrane

La direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Tizi- Ouzou a souligné, dans ses prévisions, que 7 millions de litres d'huile d'olive sont prévus, soit une baisse de 400 000 litres. Les mêmes services ajoutent que le rendement à hectare de verger en grains d'olive est revu à la baisse avec seulement 13 quintaux/hectare contre 18 q/h durant la saison écoulée. « Malgré la baisse de la quantité d'olive obtenue, son apport en huile sera meilleur et fera éviter une baisse trop conséquente de la production d'huile. »

Le rendement peut atteindre 17 litres/quintal, alors qu'il était seulement de 13/l. ql durant la campagne 2023/2024», précise-t-on à la direction des services agricoles. D'ailleurs, devant cet état de fait, le prix du litre d'huile d'olive peut dépasser 1200 DA, selon les exploitants d'oliveraies. Dans ce sens, l'agronome et conseil en oléiculture, Ahmed Zizzi, a indiqué, dans une déclaration



à la presse, que le faible rendement de l'année en cours est lié particulièrement à l'alternance dans la production. « Une saison qui enregistre une bonne production, la suivante est toujours marquée, de manière cyclique, par un faible rendement.

Les faibles précipitations avec la mauvaise répartition en sont aussi à l'origine. Il ya également le facteur technique et le mauvais suivi des vergers. Il faut souligner que le potentiel oléicole est caractérisé par deux types de

vergers, l'ancien hérité par les familles et qui est frappé de vieillissement, a subi d'importantes pertes suite aux incendies », a-t-il expliqué avant de parler, toutefois, de la création de nouveaux vergers modernes au niveau de plusieurs wilayas du pays, jusqu'aux portes du Sud, parfois même dans le Sud. La production de l'huile varie largement, en moyenne, entre 10 et 24 litres le quintal d'olives.

Parfois, elle enregistre des pics qui frôlent 30 litres,

selon les variétés et les zones. Je veux préciser aussi, par ailleurs, qu'en matière de trituration des olives, ces derniers temps, il y a une modernisation progressive des parcs des huileries et une amélioration des procédés d'extraction grâce à des progrès techniques et scientifiques, surtout avec l'acquisition de nouveau matériel et rénovation et extension », a-t-il fait remarquer, évoquant les nouvelles techniques de développement de la filière dans toutes ses dimensions. Par ailleurs, il est important de dire que l'huile d'olive qui est utilisée souvent pour se substituer aux médicaments dans les soins d'un malade où pour remplacer un produit cosmétique, l'huile d'olive est riche en plusieurs substances intéressantes pour le corps humain.

Ainsi, en Algérie, l'investissement dans ce domaine devient de plus en plus porteur compte tenu des distinctions obtenues par l'huile d'olive algérienne à l'étranger.

OUM EL BOUAGHI**Plus de 60 millions DA pour l'équipement du centre audiovisuel de l'université Larbi Ben M'hidi**

Une enveloppe financière de plus de 60 millions DA a été octroyée à l'équipement du centre audiovisuel de l'université Larbi Ben M'hidi d'Oum El Bouaghi, a indiqué mardi le vice-recteur chargé du développement et de la planification, Toufik Bendada.

Pas moins de 80 % des équipements de ce centre dont la structure a été réceptionnée en 2020 ont été acquis, a précisé à l'APS le même responsable assurant que le centre devra être mis en service « avant la fin du premier trimestre 2025 ».

Les équipements audiovisuels acquis sont destinés notamment aux étudiants en sciences de l'information et de la communication.

Il s'agit notamment de caméras et de microphones en plus d'équipements pour la salle des conférences et matériels bureautiques, est-il précisé.

Ce centre qui sera doté d'équipements "de matériel de dernière technologie" sera mis au service des étudiants en sciences de l'information et de la communication mais aussi des enseignants des diverses filières pour effectuer des recherches, des stages et exposer leurs travaux, a indiqué M. Bendada.

Le centre audiovisuel de l'université servira également à l'ouverture de l'université sur son environnement en proposant, notamment aux opérateurs économiques des services de promotion et de publicité pour leurs entreprises, a souligné le vice-recteur.

BOUMERDES
Mise en service prochaine du quatrième thonier algérien (Responsable)

Un quatrième thonier de 35 m, construit par une société algérienne privée, sera prochainement mis en service au port de Zemmouri à l'Est de Boumerdes, a-t-on appris, mercredi, auprès de la direction locale de la pêche et de l'aquaculture.

Le taux d'avancement des travaux de construction du thonier est de plus de 90 %, a indiqué, à l'APS, le directeur du secteur, Kadri Cherif qui a observé que le bateau a été mis à l'eau pour le tester et l'équiper.

Il a ajouté que "ce bateau, attendu à la réception avant la fin décembre prochain, est le 4e du genre réalisé par la même entreprise privée qui a déjà construit et mis en service trois (3) thoniers similaires, entre 2022 et 2023".

Ces bateaux ont été réalisés par des jeunes algériens diplômés des centres de formation professionnelle, avec des taux d'intégration de plus de 65 %, au niveau des ateliers de la société privée de construction et de réparation navale "CORENAV", opérationnelle au port de Zemmouri depuis plusieurs années.

M. Kadri a souligné l'expérience acquise par cette Société, au fil des ans, dans la construction de navires de différents types et tailles", ajoutant que son activité s'étend actuellement à la fabrication de chalutiers, sardiniers et autres embarcations de pêche.

Entré en service en 2002 sur une superficie de 4.000 m² à l'intérieur du port de Zemmouri, CORENAV s'attelle, présentement, à élargir ses activités après avoir bénéficié, dernièrement, d'une assiette supplémentaire de 2.400 m² au sein du même port, a déclaré, à l'APS, son responsable, Ali Chaouche.

CORENAV est, aussi, connue pour avoir réalisé des investissements importants, dont l'acquisition et l'installation d'un pont flottant au niveau du même port pour l'accostage des bateaux qui sont par la suite soulevés en vue de leur réparation et entretien à l'aide de l'une des plus grandes grues du pays d'une capacité d'environ 180 tonnes, selon la même source.

APS

AÏN TEMOUCHENT**Programme de réalisation de neuf infrastructures de stockage de céréales**

La wilaya d'Aïn Temouchent a bénéficié d'un programme portant sur la réalisation de neuf infrastructures de stockage de céréales, a annoncé, mardi, le wali, Ma-brouk Ouled Abdennabi.

Lors de la pose de la première pierre pour la construction d'une infrastructure de stockage de céréales dans la commune d'Aghlal, le wali a souligné que "la wilaya a bénéficié d'un programme pour la réalisation de neuf infrastructures de stockage de céréales" indiquant que "les procédures sont en cours pour leur concrétisation sur le terrain". Il a également insisté sur l'importance de ce programme initié

par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le cadre de la stratégie visant à renforcer les capacités de stockage en vue d'atteindre les objectifs de sécurité alimentaire".

Le premier responsable de l'exécutif de la wilaya d'Aïn Temouchent a mis l'accent sur l'impératif de respecter les délais fixés pour la concrétisation des ces infrastructures.

La capacité de stockage de l'infrastructure de stockage des produits céréaliers, dont les travaux ont été lancés dans la commune d'Aghlal, est estimée à 5.200 tonnes, pour une enveloppe budgétaire de

230 millions DA allouée à sa réalisation, selon les explications fournies à cette occasion. La directrice de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya, Hafida Barbaoui, chargée du suivi de l'opération a précisé que "la wilaya a bénéficié d'un budget de 2,2 milliards DA pour la réalisation de neuf infrastructures de stockage de céréales, signalant que les procédures de sélection des entreprises chargées des travaux ont été finalisées pour sept projets. Par ailleurs, le wali a inspecté le projet de réalisation d'un silo en structure métallique de stockage de céréales dans la commune d'Aïn El Kihel.

MOSTAGANEM**Projet d'aménagement du centre-ville et de l'oued Aïn Sefra**

Le centre-ville de Mostaganem bénéficiera d'un projet d'aménagement urbain ciblant le quartier commercial et l'oued Aïn Sefra, a-t-on appris, mardi, des services de la wilaya.

Selon la même source, le wali de Mostaganem, Ahmed Boudoua a tenu, lundi, une réunion consacrée à la présentation et à l'examen de l'étude préliminaire du projet d'aménagement urbain du centre-ville de Mostaganem et de l'oued Aïn Sefra.

Ce projet vise à réhabiliter les

le centre-ville à partir de l'intersection de la rue Ayachi Bouali jusqu'au pont du 17 Octobre 1961, ainsi que le long du lit de l'oued Aïn Sefra qui le traverse, en intégrant les différents espaces commerciaux, selon la même source.

L'étude préliminaire prévoit l'aménagement d'aires de jeux, d'espaces de loisirs et de détente, de parkings pour les taxis et les bus, ainsi que des marchés qui accueilleront des milliers de citoyens chaque jour. Elle propose également des solutions pour réduire les

problèmes d'encombrement routier. A l'issue de la présentation, le wali a donné des instructions, mettant l'accent sur la préparation rigoureuse de l'opération, notamment en ce qui concerne l'estimation de ce projet stratégique, qui sera pris en charge financièrement dans le cadre des futurs programmes de développement, a-t-on indiqué.

Récemment, le centre-ville de Mostaganem a bénéficié de plusieurs opérations, notamment l'aménagement des routes, la réhabilitation des

places publiques et des jardins, à l'instar de la place "iern-Novembre 1954" et le jardin "Emir Abdelkader".

En outre, des travaux de rénovation ont concerné la mosquée historique et patrimoniale "Badr", ainsi que la bibliothèque et le musée de la commune de Mostaganem.

Le quartier communément appelé "Les Arcades" proche du centre-ville, a également bénéficié d'une vaste opération de restauration et de maintenance des anciens bâtiments, a-t-on ajouté.

OULED DJELLAL
Une récolte prévisionnelle de plus de 697.000 qx

La direction des services agricoles de la wilaya d'Ouled Djellal prévoit une production de 697.336 quintaux de diverses variétés de dattes au titre de la saison agricole 2024-2025, apprend-on mercredi auprès du chef du service de production et soutien technique de cette direction, Rabah Hafnaoui.

Ces prévisions tablent sur la production de 556.138 quintaux de dattes de la variété "Deglet Nour", plus de

41.000 quintaux de "Ghers" et plus de 99.000 de "Degla Beida" au terme de la campagne de récolte entamée dernièrement à travers les oasis de la wilaya, a précisé la même source. Ainsi, pas moins de 401.790 palmiers producteurs ont été traités contre le Boufaroua (acarien ravageur) et 372.800 palmiers contre le ver de la datte, selon la même source.

Connue pour sa vocation phonicienne, la wilaya d'Ouled Djellal compte plus de 733.675 palmiers dattiers dont 661.153 producteurs, a rappelé le même cadre de la direction des services agricoles.

a précisé la même source. Ainsi, pas moins de 401.790 palmiers producteurs ont été traités contre le Boufaroua (acarien ravageur) et 372.800 palmiers contre le ver de la datte, selon la même source.

Connue pour sa vocation phonicienne, la wilaya d'Ouled Djellal compte plus de 733.675 palmiers dattiers dont 661.153 producteurs, a rappelé le même cadre de la direction des services agricoles.

PROJET

L'Algérie a opéré un bond qualitatif en matière de développement des chemins de fer (UIC)

L'Union internationale des chemins de fer (UIC) a salué, mardi, les projets "ambitieux et intéressants" réalisés par l'Algérie et ceux en cours de réalisation dans le domaine des chemins de fer, affirmant que l'Algérie a opéré un bond qualitatif en matière de développement de ce type de projets.

Dans une déclaration à l'APS, en marge d'une journée d'étude organisée par l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), le représentant de l'UIC, Jesus Palma a précisé que "l'Algérie a opéré un bond qualitatif dans le développement de ses grands projets, notamment ceux relatifs à la réalisation d'un vaste réseau de chemins de fer dans les régions sahariennes".

Ce type de projets ambitieux représente "un grand défi" à relever, compte tenu des conditions géographiques difficiles au sud du pays, a-t-il indiqué, relevant que ce que l'Algérie entreprend sur ce plan "constitue un expérience intéressante, et nous souhaitons comprendre les solutions présentées par l'Algérie pour le développement des infrastructures dans les régions sahariennes".

"Les réalisations de l'Algérie suscitent l'admiration.

J'ai également visité le projet d'extension du métro d'Alger, c'est un projet remarquable qui met en avant le développement des infrastructures en Algérie", a-t-il affirmé.

L'Algérie occupe "une position privilégiée" dans le continent africain en termes d'infrastructures, et joue "un rôle majeur" dans l'établissement d'une liaison entre l'Afrique et l'Europe, selon le même responsable, ajoutant que les projets d'infrastructures en cours de réalisation dans le domaine du transport ferroviaire "ne sont pas uniquement une fierté pour l'Algérie mais également pour les membres de l'UIC".

L'UIC a affiché sa disposition à renforcer la coopération avec l'Algérie pour suivre le développement de son infrastructure, notamment en termes d'appui technique et de facilitation de l'opération d'achat des billets de train par les voyageurs ainsi que l'organisation de sessions de formation.

Lors de la journée d'étude organisée sous le thème "les solutions innovantes dans le domaine du transport ferroviaire", dans le cadre de la 20e édition du Salon international des travaux publics (SITP), tenu du 24 au 27 novembre, les participants ont évoqué les principales solutions techniques en matière de système de signalisation et de télécommunication dans le domaine des chemins de fer.

A cet égard, le Directeur général (DG) de l'ANESRIF, a affirmé dans son allocution d'ouverture que l'innovation représentait "la clé" pour tout développement en matière d'infrastructures, notamment les chemins de fer, en trouvant des solutions innovantes pour la protection des lignes et la sécurisation des trains.

De son côté, le directeur d'études et de contrôle de gestion à l'ANESRIF, M. Nabil Bouabaya, a indiqué que l'Agence veillait à l'utilisation des techniques de pointe dans le domaine des télécommunications et des systèmes de signalisation adoptés par l'UIC.

Les représentants des sociétés internationales et des centres de recherches algériens, ont exposé les techniques de pointe qui s'appuient sur l'internet 4G et 5G, permettant l'augmentation du nombre de trains en circulation grâce à la transmission rapide des informations sur le trafic des trains, ainsi que les techniques de protection des chemins de fer contre l'avancée des sables et les catastrophes naturelles.

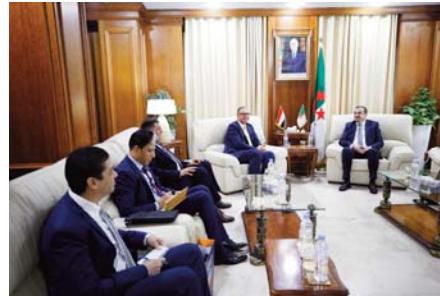
ENERGIE

Arkab examine avec une délégation de la société égyptienne "Arab Contractors" les moyens de renforcer la coopération bilatérale

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, a reçu hier, une délégation de la société égyptienne "Arab Contractors", conduite par le vice-président du conseil d'administration de la société, El Sayed Abdel Khalek Al Wazer, avec laquelle il a examiné les opportunités de renforcer la coopération bilatérale, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre qui s'est déroulée en présence de l'ambassadeur d'Egypte à Alger, Mokhtar Gamal Tawfiq Warida, et de plusieurs cadres du ministère, "les deux parties ont abordé les moyens de consolider les relations de coopération entre l'Algérie et l'Egypte, dans les domaines de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables, conformément aux orientations des dirigeants des deux pays, visant à renforcer les liens de fraternité et de partenariat mutuel", précise le communiqué.

Les deux parties ont exploré les perspectives de développement de ces relations, en exécution des conclusions de la visite de travail et de fraternité effectuée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en République arabe d'Egypte, en octobre dernier. Les entretiens ont également porté



sur les opportunités de coopération et d'investissement entre les sociétés algériennes et égyptiennes, notamment celles du secteur, telles que "Sonatrach, Sonelgaz, et Sonarem".

Les domaines abordés incluent l'industrie pétrolière et gazière, le développement des champs, la réalisation des infrastructures de base pour les hydrocarbures, la construction de centrales de production, de transforma-

tion, et de transport de l'électricité, et la réalisation de projets de valorisation des ressources minières en Algérie". A cette occasion, M. Arkab a présenté un exposé détaillé sur les programmes et les projets actuels et futurs dans le secteur de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables, exprimant son ambition de concrétiser des projets communs entre les entreprises algérienne et "Arab Contractors". Il a af-

firmé que ces projets "doivent reposer sur des bases économiques solides et un partenariat fondé sur des intérêts communs, conformément au principe gagnant-gagnant", selon le communiqué.

De son côté, la délégation égyptienne a salué les "relations historiques exceptionnelles" qui unissent les deux pays et exprimé son appréciation pour les progrès réalisés par les sociétés égyptiennes opérant en Algérie telles que "Petrojet" et "Elsewedy Electric".

L'ambassadeur égyptien a réitéré, pour sa part, l'intérêt de l'Egypte à consolider la coopération avec l'Algérie, notamment dans les domaines de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables, ainsi que l'importance d'intensifier les consultations économiques et les échanges d'expertises entre les deux pays frères", conclut le communiqué.

Sonatrach participe au SIREXE en Côte d'Ivoire

Une délégation de haut niveau de Sonatrach conduite par le PDG du groupe, Rachid Hachichi entame, mercredi, une visite de travail en Côte d'Ivoire, en prévision de sa participation au Salon international des ressources extractives et énergétiques (SIREXE), indique un communiqué du groupe public.

La participation à cette manifestation prévue du 27 novembre au 2 décembre à Abidjan, intervient en réponse à l'invitation adressée par le ministre ivoirien des Mines, du Pétrole et de l'Energie, Mamadou Sangafowa Coulibaly au

groupe, ajoute le document. A travers cette participation, Sonatrach aura à "examiner les opportunités de partenariat offertes dans les domaines de l'énergie et des hydrocarbures avec les entreprises ivoiriennes", précise le communiqué ajoutant que le PDG de Sonatrach et la délégation qui l'accompagne tiendront une série de réunions et de rencontres avec des responsables ivoiriens dans le secteur de l'énergie pour aborder les perspectives des relations bilatérales et les moyens de les renforcer, conclut le communiqué.

HYDROCARBURES

L'Algérie dispose de tous les atouts pour acquérir une technologie locale dans le domaine du génie chimique pour l'industrie pétrolière et gazière (responsable)

L'Algérie "dispose de tous les atouts pour franchir l'étape de l'acquisition d'une technologie locale dans le domaine du génie chimique pour l'industrie pétrolière et gazière", a déclaré, mardi à Sétif, le directeur central Recherche et Développement du groupe Sonatrach, Mustapha Mohamed Benamara.

Le même responsable a indiqué, dans une déclaration à l'APS en marge de l'ouverture d'une conférence internationale de 2 jours sur le génie chimique pour l'industrie pétrolière et gazière, organisée par l'université Ferhat-Abbas (Sétif-1), en partenariat avec le groupe Sonatrach, qu'en 2023 et 2024, Sonatrach a signé 4 contrats de valorisation des hydrocarbures, dont le pétrole et le gaz, investissant pour cela plus de 14 milliards de dollars sur 4 ans, dans le but de créer plus de valeur ajoutée lors de l'exportation de nos ressources brutes en hydrocarbures.

Il a qualifié, dans ce contexte, "d'important" le fait de passer à l'étape de l'acquisition d'une technologie algérienne dans ce domaine afin de d'économiser davantage de devises.

Il a également indiqué, à cet égard,

que depuis 2020, le groupe Sonatrach s'est engagé dans un processus d'ouverture sur les partenaires et les chercheurs au niveau national, tenant plusieurs rencontres qui ont abouti à la conclusion de contrats de partenariat avec de nombreuses universités du pays, et au développement de programmes de recherche appliquée avec différentes parties liées au domaine aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

De son côté, le chef du département de Génie des procédés de l'université Ferhat-Abbas, et président de cette conférence, Tayeb Fakhreddine Boukezoula, soulignant que cette rencontre réunit 260 experts, chercheurs et universitaires issus de différentes wilayas du pays et de 4 pays étrangers (Turquie, Malaisie, Canada et Espagne), a affirmé que cette initiative s'inscrit dans le cadre des projets de recherche conjoints entre l'université de Sétif 1 et Sonatrach, conformément à la législation en vigueur.

La conférence vise à réunir des universitaires, des chercheurs et des experts industriels de Sonatrach, pour mettre en exergue les recherches et les innovations en matière d'amélioration des processus de

production et de traitement du pétrole et du gaz, en mettant l'accent sur les techniques de capture et de récupération du carbone pour réduire l'impact sur l'environnement et promouvoir la durabilité dans le secteur de l'énergie, outre la réalisation de l'indépendance technologique dans les méthodes modernes de fabrication des catalyseurs chimiques qui représentent la "boîte noire" du fonctionnement des réacteurs industriels pétrochimiques et contribuent à l'augmentation de leur performance et de leur efficacité.

Les participants aborderont 4 thématiques : "Les méthodes modernes dans la préparation des catalyseurs chimiques", "Le rôle des catalyseurs chimiques dans la production de gaz, du benzène et de l'hydrogène", "Les applications de l'intelligence artificielle dans l'augmentation de l'efficacité des unités industrielles" et "Les méthodes modernes de contrôle des différentes unités industrielles" et ce, à travers 8 conférences animées par des chercheurs de niveau scientifique international, en plus de 45 communications d'universitaires et de cadres de Sonatrach.

MONNAIES

Le dollar recule face à l'euro et à la livre

Le dollar a reculé hier avant la publication de plusieurs indicateurs économiques aux Etats-Unis, dont l'inflation en octobre pourrait renforcer la probabilité d'une baisse des taux américains en décembre.

La devise américaine perd 0,30% vis-à-vis de l'euro, à 1,0521 dollar, et fléchit de 0,32% par rapport à la livre, à 1,2610 dollar.

Les investisseurs demeurent prudents avant la publication mercredi de la croissance américaine au troisième trimestre, des demandes hebdomadaires d'allocations chômage ainsi que de l'indice PCE en octobre aux Etats-Unis, indicateur de référence sur l'inflation pour la Réserve fédérale (Fed).

L'indice PCE a atteint 2,1% sur un an en septembre mais les analystes s'attendent à une remontée à 2,3% pour octobre, selon les consensus de Mar-



ketWatch et de Bloomberg. Si les données sur l'inflation ne s'avèrent pas plus fortes qu'es-

comptées, "les investisseurs continueront de soutenir l'hypothèse d'une nouvelle baisse

de taux d'un quart de point de pourcentage en décembre", plombant davantage le dollar, estiment des analystes.

Des chiffres décevants sur la croissance sont aussi susceptibles de renforcer cette probabilité.

Publié mardi soir, "le compte-rendu de la réunion de la Fed" de début novembre "suggère que celle-ci suit une voie prudente en matière de baisse des taux", relèvent les analystes.

La banque centrale américaine devrait poursuivre ce processus d'assouplissement graduel "si l'économie continue d'évoluer conformément à ses attentes", constatent-ils.

ARGENTINE

Milei promet davantage de "tronçonneuse" dans les dépenses en 2025

Le président ultralibéral argentin Javier Milei a affirmé mardi qu'il continuerait en 2025 de couper à "la tronçonneuse" dans les dépenses publiques, poursuivant un programme d'austérité qui a déjà supprimé 33.000 emplois publics en moins d'un an de gouvernement.

"J'ai commencé à réfléchir aux mesures du gouvernement pour ce que sera 2025. Étant donné le panorama, je confirme que je continuerai + à fond+ avec la tronçonneuse...", a écrit M. Milei sur son compte X.

Depuis son investiture en décembre 2023, "l'anarcho-capitaliste" Milei, comme il se décrit, mène un draconien programme d'austérité, avec

objectif d'un "déficit budgétaire zéro", fermant des organismes d'Etat, gelant les chantiers publics, tarissant les subventions (énergie, transports...), serrant les financements aux provinces, entre autres.

Le ministre de la Désrégulation et Transformation de l'Etat, Federico Sturzenegger, a souligné récemment que le gouvernement avait supprimé à fin octobre 33.291 emplois publics, dont plus de 20.000 dans l'administration centrale, et 11.000 dans des entreprises publiques. Avec cette thérapie de choc, le gouvernement se félicite d'un retour à des excédents budgétaires mensuels consécutifs depuis le début 2024, sans précédent en

Argentine depuis 16 ans. Et d'une inflation en décélération autour de +3% à 4% mensuels, contre 17% en moyenne sur l'année 2023.

L'économie est cependant engluée dans la récession, et le PIB devrait se contracter de 3,5% à fin 2024 selon le FMI, lequel prédit toutefois une forte reprise en 2025, à +5%. La pauvreté toucheait plus de 52% de la population au premier semestre, selon les chiffres officiels, soit un bond de 11 points de pourcentage en six mois.

Même si M. Milei affirme qu'à près un pic début 2024, sous l'impact des premières mesures choc (dévaluation de décembre 2023 notamment), la pauvreté a commencé à refluer.

MARCHÉS BOURSIERS

Wall Street termine en hausse

La Bourse de New York a terminé en hausse, peu ébranlée par les annonces de Donald Trump qui a promis d'instaurer des hausses de droits de douane contre le Mexique, la Chine et le

Canada, le Dow Jones et le S&P 500 enregistrant même de nouveaux records en clôture. Le Dow Jones a gagné 0,28%, tandis que l'indice Nasdaq a pris 0,63% et l'indice élargi S&P 500 0,57%.

Marchés en Asie: Tokyo plombé par les menaces douanières de Trump

Les Bourses asiatiques s'affichaient de nouveau en repli ou quasi-stables mercredi tandis que le dollar reprenait son souffle, après l'annonce par le président élu Donald Trump de hausses des droits de douanes américaines visant la Chine, le Mexique et le Canada.

Si les places de Séoul ou Sydney se stabilisaient ou tentaient de rebondir après avoir plongé la veille, la Bourse de Tokyo continuait de reculer dans un marché toujours secoué par la perspective de tensions commerciales accrues.

Vers 01H30 GMT, l'indice vedette Nikkei perdait 0,62% à 38.202,06 points et l'indice élargi Topix 0,57% à 2.674,25 points, après que les deux aient déjà abandonné environ 1% la veille. Donald Trump a annoncé lundi soir qu'il ferait passer à 25% les droits de douane sur les produits mexicains et canadiens, et gonflerait de 10% ceux sur les produits chinois en plus des taxes qu'il pourrait ajouter. De quoi pénaliser notamment les constructeurs automobiles nippons possédant des usines au Mexique ou exportant vers les Etats-Unis, à l'image de Toyota (-2,92%) ou Honda (-2,28%).

Les autres grandes entreprises exportatrices buvaient la tasse également, dur fond du renforcement du yen -- ce qui rend leurs prix moins attractifs--: Panasonic (-1,74%), Nikon (-2,83%), Shiseido (-1,37%)...

Face aux menaces des droits de douane, le peso mexicain avait dégrin-

golé mardi au plus bas depuis août 2022 face au dollar américain, perdant jusqu'à 2,5%, et le dollar canadien avait plongé à des niveaux plus vus depuis quatre ans et demi.

Les deux devises tentaient de se stabiliser mercredi dans les échanges asiatiques: le dollar canadien regagnait 0,06% (à 1,4045 dollar canadien pour un dollar américain) et le peso mexicain faisait du surplace (-0,08%) vers 01H30 GMT. La devise américaine était quasi-stable face à la monnaie commune euro-européenne, à 1,0489 euro pour un dollar.

Face aux incertitudes, le yen profitait de son côté de son statut de valeur refuge et continuait de se renforcer face au billet vert: le dollar s'échangeait à 152,94 yens (-0,96%). Les Bourses chinoises,

qui avaient largement digéré la perspective de taxes douanières prohibitives, restaient tétanisées dans des échanges sans tonus, suspendues à de possibles mesures supplémentaires de soutien économique par Pékin. A Hong Kong, l'indice Hang Seng était à l'équilibre vers 01H30 GMT (+0,07% à 19.172,14 points).

L'indice composite de Shanghai cédait 0,31% à 3.249,62 points, et celui de Shenzhen perdait 0,59% à 1.944,65 points.

Vers 01H30 GMT, le prix du baril de Brent de la mer du Nord faisait du sur-place (-0,01% à 72,80 dollars), et celui de West Texas Intermediate (WTI) cédait 0,10% seulement, à 68,69 dollars. L'once d'or restait immobile à 2.631 dollars (-0,08%).

Bourses: les cours du café arabica en forte hausse

Le cours du café arabica a atteint mercredi son niveau le plus haut depuis près de cinquante ans, l'offre étant limitée en raison d'inquiétudes sur les récoltes au Brésil, touché cette année par une forte sécheresse. La livre d'arabica cotée à New York a enregistré mercredi un record depuis 1977, à 320,10 cents. En cause: les craintes de "mauvaises récoltes dues aux conditions météorologiques" défavorables plus tôt cette année, en particulier au Brésil, premier producteur mondial de café, et d'ara-

bica en particulier, qui poussent les producteurs à retenir leurs grains, malgré la forte demande, avaient expliqué des analystes, en début de semaine, quand les prix atteignaient déjà des records. Les facteurs géopolitiques tels que les perturbations du transport maritime dans la mer Rouge, les potentiels droits de douane américains et le futur règlement de l'Union européenne sur la déforestation contribuent à soutenir les prix des matières premières en général et du café en particulier.

PÉTROLE

Le Brent à plus de 73 dollars à Londres

Les cours du pétrole se stabilisent mercredi après une légère baisse la veille, les investisseurs se projetant désormais vers la réunion de l'Opep+ prévue dimanche.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en janvier, prend 0,43% à 73,12 dollars vers 11h05.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison le même mois, gagne 0,44%, à 69,33 dollars.

Les investisseurs se tournent désormais vers l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et ses alliés (Opep+), qui doit décider, dimanche, de sa politique de production lors de sa réunion semestrielle, affirment des analystes.

SRI LANKA

Le pays lance une restructuration de sa dette privée, cruciale pour l'aide du FMI

Le nouveau gouvernement du Sri Lanka a lancé mardi une restructuration de 12,5 milliards de dollars de dette détenue par les créanciers privés, cruciale pour la poursuite de l'aide du Fonds monétaire international (FMI).

"Nous exprimons notre gratitude à nos créanciers extérieurs, au FMI et au Comité officiel des créanciers pour leur bonne foi dans les négociations", a déclaré M.

Anura Kumara Dissanayake dans un communiqué.

L'accord prévoit l'effacement de 27% de la dette en obligations souveraines détenue par les créanciers privés du pays et de 11% des intérêts dus par le Sri Lanka depuis qu'il a fait défaut.

Afin de profiter de la tendance, la rapide réalisation de l'opération sur la dette avec une importante participation des créditeurs est vitale pour la réussite du programme", a insisté la directrice générale du FMI, Kristalina Georgieva, dans un communiqué.

"Les autorités sri-lankaises ont réaffirmé leur volonté de poursuivre les réformes prévues (...).

Un soutien continué des institutions financières internationales et des crééditeurs officiels, est nécessaire pour garantir le succès des efforts réalisés, a-t-elle ajouté.

Après avoir largement remporté les élections législatives mi-novembre, Kumara Dissanayake, premier président de gauche de l'histoire du Sri Lanka, s'est ralié au pacte passé avec le FMI au nom du réalisme économique.

ARABIE SAOUDITE

Baisse prévue du déficit budgétaire en 2025

L'Arabie saoudite a approuvé son budget 2025, prévoyant une réduction de son déficit budgétaire qui devrait passer à 26,8 milliards de dollars, contre 30,6 milliards en 2024, a indiqué mardi le ministère des Finances.

"Le déficit prévu, qui représente 2,3% du Produit intérieur brut (PIB), est en baisse par rapport à celui de 2024, qui représente 2,8% du PIB, selon la même source. Premier exportateur mondial de brut, l'Arabie saoudite estime que son PIB augmentera de 0,8% en 2024, "porté par une augmentation des activités non pétrolières, qui devraient croître de 3,7%", a indiqué le ministère.

"L'économie devrait croître de 4,6% en 2025", selon les prévisions.

TOURISME

Salon International «El-Haramaïne, le Hadj, la Omra et le tourisme» à Oran: une affluence de plus de 15.000 visiteurs

La première édition du Salon International "El-Haramaïne, le Hadj, la Omra et le tourisme", qui a pris fin mardi soir au Centre des conventions "Mohamed Benahmed" d'Oran, a attiré plus de 15.000 visiteurs et a été sanctionnée par la conclusion de 42 accords, a-t-on appris des organisateurs.

Cette manifestation de deux jours a enregistré une forte affluence de visiteurs nationaux et étrangers, intéressés par le tourisme religieux, en particulier dans les domaines du Hadj, de la Omra, de l'hôtellerie et des services de restauration, a indiqué, à l'APS, le commissaire du salon, Mounir Betraoui.

Par ailleurs, les rencontres bilatérales organisées dans le cadre du salon ont permis la signature de 42 accords, principalement entre des entreprises algériennes et saoudiennes dans le domaine de la restauration. D'autres accords ont été conclus entre l'Autorité générale du Hadj et de la Omra libyenne et une société saoudienne, ainsi qu'entre des acteurs du secteur hôtelier, dans le but d'améliorer les services en préparation de la Omra de Ramadhan, selon la même source. Organisé par la société "Even Pro" spécialisée dans l'organisation d'événements, ce salon a rassemblé 35 entreprises et agences de voyage spécialisées dans l'hôtellerie, la restauration et les services touristiques innovants, d'Algérie, d'Arabie saoudite, d'Egypte, de Tunisie et de Libye, selon le commissaire du salon, qui a annoncé que la deuxième édition de cet événement se tiendra en juillet 2025 à Alger.

FORMATION

Nécessité de former et recycler les ressources humaines pour suivre les évolutions technologiques récentes (Colloque)

Les participants au colloque international sur "l'intelligence artificielle et son rôle dans la numérisation administrative, état des lieux et défis", clôturé mardi après-midi à l'université Mohamed-Boudiaf de Msila, ont préconisé la nécessaire formation et recyclage des ressources humaines pour être en diapason avec les évolutions technologiques récentes. Les participants à cette rencontre de deux jours organisée par la faculté des sciences humaines et sociales de la même université ont recommandé la formation des employés à l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) pour renforcer leurs compétences administratives et la maîtrise de l'administration électronique de sorte à améliorer la qualité des prestations administratives. Les recommandations lues par le président du colloque Dr. Hocine Lekhlef ont également appelé à "encourager les découvertes et les recherches scientifiques, à orienter les futurs investissements et les startups vers les applications de l'IA et à organiser un grand concours national annuel dans le domaine de l'IA pour encourager la recherche et l'innovation". L'accent a été également porté sur "les applications de l'IA en matière de l'administration électronique qui présentent des opportunités pour améliorer la qualité du service public dont l'exploitation requiert des aptitudes à réagir aux défis posés par les technologies nouvelles". Les participants ont salué les orientations du secteur de l'enseignement supérieur relatives à la création des écoles supérieures et centres de recherche spécialisés dans les domaines du numérique et de l'IA ainsi que l'intérêt porté par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune pour le renforcement des processus de numérisation en Algérie à tous les niveaux et dans tous les secteurs.

SÉTİF

Le 4ème salon régional de l'exportation réunit 54 exposants

La 4ème édition du salon régional de l'exportation s'est ouverte mardi au palais des expositions de la cité "Maâbouda" de Sétif avec la participation de 54 exposants des secteurs public et privé, venus de plusieurs wilayas de l'est du pays.

L'inauguration de cette nouvelle édition, organisée à l'initiative de la chambre d'industrie et de commerce "El Hidhab", en coordination avec les directions régionale et de wilaya du commerce et de la promotion des exportations de Sétif, a été supervisée par le wali de Sétif, Mustapha Limani, qui a pris la parole pour rappeler les facilités

offertes par l'Etat pour améliorer le climat des affaires en Algérie. Le chef de l'exécutif local, qui a visité les différents pavillons où sont exposés de nombreux produits fabriqués localement tels que les pneumatiques, les appareils électroménagers, la céramique, le plastique, le carton ondulé pour l'emballage et les produits cosmétiques, a été informé des potentialités de la région dans le domaine de l'exportation et écouté longuement les préoccupations des exposants. Le commissaire du salon, Rachid Sellam, a souligné que cette manifestation constitue "une

opportunité pour faire connaître les produits fabriqués localement" et "offre un espace de concertation et d'échange entre les exposants venus des wilayas de Sétif, de Msila, de Bordj Bou Arreridj, de Mila et de Jijel, pour conclure des contrats de financement ou à l'exportation et promouvoir le partenariat entre opérateurs, ce qui contribuera à augmenter le taux d'intégration des produits algériens". Nadir Benmaïza, directeur général d'une entreprise de statut privé spécialisée dans les industries électroniques, implantée dans la

zone industrielle de Sétif, a considéré que ce salon "ouvre des perspectives prometteuses pour les entreprises économiques en matière d'exportation", soulignant l'importance de telles manifestations, régionales, nationales ou internationales, pour faire connaître le produit algérien et lui favoriser l'accès à des marchés africains et européens". Pour sa part, Mohamed Bessa, chargé de la communication d'une entreprise spécialisée dans la production de carton ondulé pour l'emballage, basée à Sétif, Oran et Akbou (Bejaia), et qui exporte vers

le marché africain et européen, a mis en exergue "l'importance de la concurrence du produit algérien pour l'exportation". La manifestation, qui se poursuivra jusqu'au 28 novembre, sera émaillée de sept conférences autour de différents thèmes tels que, entre autres, les services numériques de l'administration fiscale, les privilégiés accordés à l'investissement, le rôle du Centre national du registre du commerce dans la promotion de la numérisation et des exportations, ont souligné les organisateurs.

APS

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ Reddition d'un terroriste à Bordj Badji Mokhtar et arrestation de 5 éléments de soutien aux groupes terroristes (ANP)

Un terroriste s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar, et cinq éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés dans différentes opérations menées par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), durant la période du 20 au 26 novembre, indique hier un bilan opérationnel de l'ANP.

"Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multi-forme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 20 au 26 novembre 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise la même source.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des unités de l'ANP, le terroriste dénommé +Hocine Karzazi+ dit +Abderazzak+, s'est rendu aux autorités militaires de Bordj Badji Mokhtar en 6ème Région militaire, en sa possession un (1) pistolet-mitrailleur de type kalachnikov, une (1) bombe de conception artisanale, une quantité de munitions et d'autres effets, tandis que des détachements de l'ANP ont arrêté 5 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations", note le communiqué. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuant des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 64 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 5 quintaux et 36 kilogrammes de kif traité provenant des



frontières avec le Maroc", ajoute le communiqué.

Dans le même contexte, "des détachements combinés de l'ANP ont saisi, en coordination avec les services des Douanes, à Oran en 2ème Région militaire, une grande quantité de cocaïne s'élevant à 112,648 kilogrammes, alors que 13,33 kilogrammes de la même substance et 13,14165 comprimés psychotropes ont été saisis, lors de différentes opérations à travers le territoire national", relève la même source.

A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah, In Guezzam et Illizi, "des détachements de l'ANP ont arrêté 207 individus et saisi 18 véhicules, 269 groupes électrogènes, 127 martteaux-piqueurs, 4 détecteurs de métaux ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de

détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpailage illégale".

De même, "15 autres individus ont été arrêtés et 7 fusils de chasse, deux (2) pistolets automatiques, un (1) fusil mitrailleur, 41530 litres de carburants, ainsi que 9,46 quintaux de tabacs et 61,74 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis".

D'autre part, les Gardes-côtes "ont déjoué, au niveau de nos côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 213 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 460 immigrés clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le communiqué.

MÉDIATION DE LA RÉPUBLIQUE Un cadre de vie décent pour le citoyen, un engagement concrétisé sur le terrain

Le médiateur de la République, Madjid Amour, a affirmé, mardi à Ain Defla, que la garantie d'un cadre de vie décent est

"un engagement concrétisé sur le terrain par la consécration du bien-être du citoyen". Garantir un cadre de vie décent est "un engagement qui a été concrétisé sur le terrain par la consécration du bien-être du citoyen", a déclaré M. Amour à la presse lors d'une visite de travail dans plusieurs communes d'Ain Defla, ajoutant que la dignité du citoyen est "une ligne rouge".

"Cette visite à Ain Defla nous a permis de faire le constat de la prise en charge des préoccupations des

citoyens et de l'amélioration de leur cadre de vie", a-t-il dit.

"Elle s'inscrit également dans le cadre des efforts visant la levée des obstacles qui entravent l'obtention de la plénitude des droits des citoyens, au titre de la mise en œuvre des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, sur le terrain", a souligné le même responsable. Le médiateur de la République a rappelé, à ce titre, que toutes les réalisations accomplies à travers le pays, "sont une concrétisation de l'engagement du Président de la République". Il a aussi insisté sur l'impératif d'optimiser les performances de manière à garantir une "amélioration

continue du service public au niveau de toutes les structures publiques". M. Amour a affirmé dans ce contexte que "le droit du citoyen au service public n'est pas un slogan, mais un véritable engagement que toutes les institutions de l'Etat s'efforcent de consacrer".

Ecouter les préoccupations des citoyens, M. Amour a estimé que les réalisations accomplies "ont eu un impact évident sur l'amélioration du cadre de vie des citoyens". Il a relevé la nécessité d'un "suivi rigoureux des observations et des insuffisances enregistrées dans le registre des doléances, tout en œuvrant à y remédier pour assurer une amélioration

permanente du service public". M. Amour a examiné, à l'occasion, les registres des doléances, de même que l'état d'exploitation des applications électroniques y afférentes et des agents en charge à la direction des domaines de l'Etat, à la wilaya, et au siège de la commune d'Ain Beniane.

Lors de sa visite à Ain Defla, le médiateur de la République a présidé la mise en service de plusieurs projets de développement, dont le jardin public de la cité Chellal, et le raccordement au gaz naturel de 424 foyers de la cité Feghalia-Chlef du chef-lieu de wilaya, outre l'inauguration et inspection d'autres projets.

ONU

Plus de 110 pays rendent hommage à l'ONU aux humanitaires tués dans le monde

Plus de 110 Etats membres de l'ONU ont appelé mardi dans une déclaration commune à la protection des travailleurs humanitaires tués en nombre record dans les conflits à travers le monde.

Réunis devant la presse à New York, les ambassadeurs de 117 délégations ont rendu hommage à ceux dont le "dévouement est essentiel pour sauver des vies et soulager les souffrances de millions de personnes à travers le monde".

"Nous le répéterons aussi longtemps que nécessaire: les civils, et ceux qui les aident, doivent être respectés et protégés.

Ils ne sont pas des cibles", a déclaré l'ambassadrice suisse à l'ONU Pascale Baeriswyl au nom des signataires.

Quelques minutes plus tôt, la diplomate suisse s'était tenue avec quelques représentants de plusieurs organisations humanitaires derrière des chaises vides épelant en grosses lettres "War has limits" ("la guerre a des limites").

La Suisse, dépositaire des Conventions de Genève, avait présenté ces chaises vieilles de 75 ans aux 15 membres du Conseil de sécurité lors d'un voyage à Genève en août pour le 75e anniversaire de ces textes fondateurs du droit international humanitaire.

Des chaises qui "symbolisent le siège du devoir" du Conseil, "gardien de la paix et de la sécurité internationales" ainsi que de la "protection des groupes vulnérables", a expliqué Pascale Baeriswyl ayant une réunion du Conseil de sécurité sur cette question. En 2023, quelque 280 travailleurs humanitaires ont été tués



dans 33 pays, selon la base de données Aid Worker Security Database, utilisée comme référence par l'ONU.

Un record qui représentait "plus du double de la moyenne annuelle des dix années précédentes", a noté mardi devant le Conseil de sécurité Abby Stoddard, fondatrice du centre de recherche Humanitarian Outcomes qui

gère la base de données. Et ce record a déjà été battu pour 2024, alors que l'année n'est pas terminée.

"Ce matin, le nombre de morts était de 282 et ce n'est pas fini", a précisé Abby Stoddard. "Plutôt qu'un pic de court terme", "il semble que nous assistons à quelque chose de l'ordre d'un changement radical".

BELGIQUE

Des milliers d'enseignants manifestent contre les coupes budgétaires

Des milliers d'enseignants de Belgique francophone ont manifesté mardi contre les coupes budgétaires envisagées par les autorités en observant une journée de grève, premier mouvement social d'ampleur depuis le basculement à droite de la Wallonie en juin. Les professeurs de maternelle, primaire et secondaire étaient appelés à cesser le travail par une intersyndicale et à mener des actions locales: piquets de grève devant les écoles, distributions de tracts aux automobilistes ou défilés. Quelque 3.000 personnes ont ainsi manifesté à Liège (est), selon la police.

Sous le slogan "Enseignant, oui! En signant, non!", ils s'inquiètent d'une diminution des budgets de fonctionnement et des emplois en particulier dans l'enseignement dit "qualifiant", dispensé aux élèves apprenant un métier technique. Les enseignants ont pris pour cible un projet de décret-programme du nouvel exécutif de la Fédération Wallonie-Bruxelles, qui prévoit des regroupements de classes quitte à supprimer l'apprentissage de certaines options dans un lycée technique.

Mais dans ces établissements sont proposées "5.400 options différentes", alors que la moitié d'entre elles comptent "moins de dix élèves" et que des offres similaires existent souvent à quelques kilomètres, a défendu la ministre de l'Education Valérie Glatigny. Elle a souligné que sa priorité était d'assurer le maintien d'"un enseignant dans chaque classe", malgré la difficulté à recruter. "On est attentifs à la pénurie (...) Nous faisons face à une situation budgétaire qui n'est pas bonne", a ajouté cette libérale francophone.

TANZANIE

Le bilan de l'effondrement d'un immeuble monte à 29 morts

Le bilan de l'effondrement d'un immeuble mi-novembre à Dar es Salaam, capitale économique de la Tanzanie, est monté à 29 morts, a annoncé mardi le gouvernement. "Nous avons terminé les opérations de nettoyage sur le site de l'immeuble effondré après avoir enlevé tous les décombres", a déclaré aux journalistes le porte-parole du gouvernement, Tobias Makoba. "Le nombre de morts est passé à 29", a-t-il ajouté, et deux personnes sont toujours hospitalisées. Un précédent bilan donné la semaine dernière par la présidente Samia Suluhu Hassan faisait état de 20 morts. Le bâtiment situé à Kariakoo, le marché le plus fréquenté de ce pays d'Afrique de l'Est, s'est écroulé pendant que des gens y faisaient leurs courses le 16 novembre. Le gouvernement a annoncé à la suite de l'accident la création d'une commission pour inspecter tous les bâtiments dans le quartier commercial animé de Kariakoo. La présidente a promis que le rapport serait rendu public.

CORÉE DU SUD

Chutes de neige record à Séoul pour un mois de novembre

Séoul, la capitale de la Corée du Sud, a été recouverte d'un manteau blanc mercredi en enregistrant ses plus lourdes chutes de neige depuis le début des relevés il ya plus d'un siècle, a annoncé l'agence météorologique.

L'Administration météorologique de Corée a indiqué que 16,5 centimètres de neige étaient tombés à 07H00 du matin (22H00 GMT mardi), battant le précédent record de 12,4 cm le 28 novembre 1972. Une alerte aux fortes chutes de neige a été émise dans l'après-midi, invitant les citoyens à "s'abstenir de conduire des véhicules et de participer à des activités de plein air" et à "prendre garde aux chutes d'arbres" en raison des fortes chutes de neige. De grosses quantités de neige sont tombées dans tout le pays et de nombreux accidents ont eu lieu, avec des voitures glissant sur des routes givrées, bien qu'aucun blessé n'a été signalé.

Des arbres déracinés ont provoqué des coupures d'électricité, ce qui a affecté plus de 150 foyers autour de Séoul dans la matinée. Des routes ont été bloquées pour maintenance, provoquant de forts embouteillages, et 22 vols intérieurs ont été annulés, tandis que plusieurs autres se sont vus retardés selon le ministère des transports. Les chutes de neige sont non seulement les premières de la saison, mais sont aussi les plus conséquentes pour un mois de novembre depuis que l'agence a mis en place des postes d'observation dans tout le pays en 1907.

DROGUE

11 membres présumés d'un cartel des Balkans arrêtés

Onze membres présumés d'un cartel des Balkans spécialisé dans le trafic de cocaïne depuis l'Amérique du Sud jusqu'en Europe ont été arrêtés, a annoncé mercredi le ministère croate de l'Intérieur.

Parmi les personnes interpellées se trouvent plusieurs criminels très recherchés, selon le communiqué

du ministère, précisant que 8 ont été arrêtées en Serbie, deux en Bosnie et une en Croatie.

L'un des individus arrêtés en Serbie est recherché par un pays membre de l'UE, car il serait aussi membre des "Pink Panthers", un réseau criminel spécialisé dans les vols de bijoux, ajoute le communiqué sans préciser de

quel pays il s'agit. La police, qui a mené son opération mardi, a également saisi des armes, un grand nombre de munitions, des voitures de luxe et de l'argent.

"Les trafiquants de cocaïne empruntaient différentes routes maritimes", explique le communiqué, ajoutant que la drogue, venue de Colombie, serait

passée par le Brésil puis l'Équateur. "Ils sont liés à la saisie de plus de 500 kilos de cocaïne dans le port de Ploce en 2021... la preuve que les cartels utilisent de plus en plus les petits ports européens". Situé entre Split et Dubrovnik, le petit port de Ploce se trouve à quelques kilomètres de la frontière avec la Bosnie.

AFRIQUE

Décès de Faustine Ndugulile à deux mois du début de son mandat de directeur de l'OMS pour l'Afrique



Le Tanzanien Faustine Ndugulile, qui devait prendre en février ses fonctions de directeur régional de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'Afrique, est décédé à 55 ans, a annoncé mercredi la présidente de l'assemblée nationale tanzanienne.

Ancien vice-ministre tanzanien de la Santé et député d'une circonscription de la capitale économique Dar es Salaam, M. Ndugulile est décédé dans la nuit de mardi à mercredi en Inde où il suivait un traitement, a indiqué Tulia Ackson, faisant part de sa

"grande tristesse". Aucun détail sur les soins qu'il recevait ou la cause de sa mort n'a été donné. Nommé chef de l'OMS pour l'Afrique en août, Faustine Ndugulile devait prendre ses fonctions en février 2025 pour un mandat de cinq ans.

Le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, s'est dit "choqué et profondément attristé" par ce décès soudain.

"C'est une perte immense", a également déclaré sur les réseaux sociaux l'actuelle directrice régionale de l'organisation pour l'Afrique, Matshidiso Moeti.

JAPON

Séisme de puissance 6,4 au centre du pays

Un tremblement de terre de magnitude 6,4 s'est produit mardi soir au large du centre du Japon, touchant une région toujours marquée par le séisme meurtrier du Nouvel An. Aucun dégât ni blessé n'a été signalé dans l'immédiat et aucune alerte au tsunami n'a été émise.

Le séisme, d'une profondeur de 10 kilomètres, s'est produit au large de la péninsule de Noto vers 22h47 locales, selon l'Agence météorologique japonaise. "Ce

tremblement de terre pourrait provoquer de légères variations du niveau de la mer le long des côtes japonaises, mais aucun dégât n'est attendu", a indiqué le gouvernement japonais sur les réseaux sociaux.

Aucune anomalie n'a été détectée dans la centrale nucléaire locale, ont déclaré les autorités de régulation nucléaire à la chaîne publique NHK. Situé à la jonction de quatre plaques tectoniques majeures

le long de la "Ceinture de feu" dans le Pacifique, le Japon est l'un des pays les plus sismiques au monde. L'archipel, qui compte environ 125 millions d'habitants, enregistre quelque 1.500 secousses par an et compte environ 18% des séismes mondiaux. La majorité d'entre eux sont de faible intensité, bien que les dégâts varient selon leur localisation et leur profondeur.

NAÂMA L'hôpital de Mechria "reconverti" en établissement hospitalier public spécialisé (wilaya)

L'Etablissement public hospitalier (EPH) "Frères Rahmani" de Mechria (Naâma) vient d'être transformé en Etablissement hospitalier public spécialisé en gynécologie-obstétrique, pédiatrie et chirurgie pédiatrique, a-t-on appris samedi d'un communiqué des services de la wilaya. La reconversion de cette infrastructure de santé intervient en application du décret exécutif 24-364 du 7 novembre 2024, sur décision du ministre de la Santé prise lors de sa visite à cet hôpital le 22 février dernier et qui a été suivie par la mise en œuvre des mesures nécessaires pour réorganiser les services spécialisés de cette structure, par sa dotation de moyens permettant sa conversion en établissement hospitalier spécialisé en gynécologie-obstétrique et pédiatrie, a indiqué la même source.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'amélioration de la qualité des prestations pour répondre aux besoins des habitants de la wilaya, de la facilitation de l'accès des patients aux soins spécialisés, tout en réduisant les transferts inter établissements publics de santé, selon le communiqué. A rappeler que l'Etablissement public hospitalier "Frères Rahmani" de Mechria, d'une capacité d'accueil de 120 lits, a fait l'objet, récemment, de plusieurs travaux portant sur la réhabilitation de ses différents services et le renforcement de son équipement médical et chirurgical, selon la même source.

ADRAR Plus de 860 consultations médicales effectuées au profit des patients de plusieurs wilayas du sud (association)

Pas moins de 863 consultations médicales spécialisées et 152 interventions chirurgicales ont été effectuées au profit des patients des wilayas d'Adrar, Bordj Badji Mokhtar et In Salah, dans le cadre d'une initiative médicale de solidarité initiée par l'association "El Ghit El Kadid" d'Adrar, a-t-on appris jeudi des organisateurs. Ces consultations et interventions chirurgicales qui ont concerné la spécialité médicale L'oto-rhino-laryngologie (ORL), ont été effectuées sous la supervision d'un personnel médical spécialisé avec l'aide d'une équipe de médecins et paramédicaux au niveau de l'établissement public hospitalier (EPH), commandant Sahraoui Mohamed à Reggane (150 km au sud d'Adrar), a indiqué le président de l'association, Toumi Abderrahmane.

Cette initiative a été préparée et des dossiers médicaux ont été constitués au préalable pour les bénéficiaires qui ont été pris en charge tout au long de leur traitement, a-t-il ajouté. Les patients et leurs familles ont salué cette action de solidarité, appelant à l'organisation d'opérations similaires dans cette spécialité médicale.

APS

8^e COLLOQUE INTERNATIONAL DE LA SAPHO Le ministre de la Santé preside la clôture

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi a présidé, mardi à Alger, la clôture des travaux du 8^e colloque international de l'Association algérienne de pharmacie hospitalière et oncologique (SAPHO).

Dans son allocution à cette occasion, M. Saihi a affirmé "l'importance de ces rencontres scientifiques de haut niveau, à l'instar de celle d'aujourd'hui, qui traitent des préoccupations et problématiques scientifiques nécessitant étude et réflexion pour proposer des solutions adaptées aux récentes évolutions". Le ministre a, par là même, rappelé que "la pharmacie en général, et la pharmacie hospitalière en particulier, occupe une place de plus en plus prépondérante, ce qui dénote une valorisation de cette spécialité dans le domaine scientifique", saluant les thématiques abordées lors de ce congrès, "devenues cruciales, comme la numérisation". De plus, il a réaffirmé que le ministère de la Santé "s'est engagé à concrétiser la numérisation dans son plan d'action, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, dans une démarche proactive visant sa généralisation à l'ensemble des établissements de santé et domaines concernés".

Et de souligner "le rôle primordial de la numérisation, notamment au niveau de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), où cette opération est devenue plus que nécessaire".

DANS LE CADRE DE CONVENTIONS DE COOPÉRATION ENTRE LES DEUX PAYS

Une délégation médicale italienne en Algérie pour des interventions chirurgicales pédiatriques

Des interventions chirurgicales au profit d'enfants atteints de cardiopathies congénitales graves ont été effectuées, lundi, à la clinique de cardio-chirurgie infantile de Bou Ismail et l'hôpital San Donato (Italie), à l'avenir.

Le professeur algérien Touani Kadour Kamel, responsable du pôle des cardiopathies congénitales à la Clinique de Bou Ismail, a, pour sa part, souligné "l'importance de ce type de partenariat en termes de formation des staffs médicaux et d'échange d'expériences, vu que l'hôpital San Donato jouit d'une réputation internationale dans ce domaine et exploite des technologies de pointe en chirurgie cardiaque pédiatrique".

Cette 2^e mission du genre au cours de cette année, est le fruit de la convention de partenariat signée entre la clinique de Bou Ismail, unique établissement au niveau national assurant la chirurgie cardiaque pédiatrique, et l'hôpital italien de San Donato. En mai dernier, la 1^{re} mission médicale italienne a réalisé avec succès dix opérations complexes nécessitant un transfert à l'étranger, a fait savoir Dr. Chakir Bousahma.

"La première opération à cœur ouvert effectuée, ce lundi, a été réalisée avec succès sur un nourrisson de 25 jours et pesant 2,5 kg. Elle a duré près de quatre (4) heures", a souligné le chef de la mission médicale, le professeur Alessandro Varrica. Après avoir relevé que la chirurgie cardiaque est un domaine "complexe nécessitant une grande concentration", il a exprimé "son souhait d'un renforcement du par-

tenariat entre la clinique de cardio-chirurgie infantile de Bou Ismail et l'hôpital San Donato (Italie), à l'avenir".

Le professeur algérien Touani Kadour Kamel, responsable du pôle des cardiopathies congénitales à la Clinique de Bou Ismail, a, pour sa part, souligné "l'importance de ce type de partenariat en termes de formation des staffs médicaux et d'échange d'expériences, vu que l'hôpital San Donato jouit d'une réputation internationale dans ce domaine et exploite des technologies de pointe en chirurgie cardiaque pédiatrique".

Cette 2^e mission du genre au cours de cette année, est le fruit de la convention de partenariat signée entre la clinique de Bou Ismail, unique établissement au niveau national assurant la chirurgie cardiaque pédiatrique, et l'hôpital italien de San Donato. En mai dernier, la 1^{re} mission médicale italienne a réalisé avec succès dix opérations complexes nécessitant un transfert à l'étranger, a fait savoir Dr. Chakir Bousahma. Il a ajouté que cette convention de partenariat s'inscrit dans le cadre du plan d'action mis au point par la CNAS, en application de la politique gouvernementale visant l'amélioration régulière de la prise en charge des malades par la diversification des établissements hospitaliers étrangers spécialisés dans les maladies com-

plexes, d'une part, et d'autre part, la garantie de la formation continue dans le but d'assurer un transfert d'expertise et des technologies modernes".

Ce partenariat se poursuivra l'année prochaine, par l'organisation d'autres missions médicales italiennes, qui assureront des interventions chirurgicales à la clinique de Bou Ismail et à la clinique spécialisée en chirurgie orthopédique et en rééducation fonctionnelle des victimes d'accidents de travail de Misserghine (Oran). A cela s'ajoute l'envoi de délégations médicales algériennes en Italie pour des formations. Ouverte depuis 40 ans, la clinique de cardio-chirurgie infantile de Bou Ismail prend en charge les examens médicaux des assurés sociaux et des catégories vulnérables de la population parmi les non assurés sociaux, de même que les opérations de cathétérisme cardiaque et d'interventions à cœur ouvert et à cœur fermé.

L'encadrement de ces opérations est assuré par un staff médical spécialisé réparti sur trois pôles, cathétérisme, chirurgie cardiaque et réanimation. Cette clinique, où a été réalisée la 1^{re} chirurgie cardiaque pédiatrique en 1986, assure annuellement une moyenne de plus de 1.500 interventions chirurgicales, parallèlement à 13.000 examens médicaux/an, selon les chiffres fournis sur place.

TIARET Un budget de 6,2 milliards DA pour l'équipement du centre régional anti-cancer (responsable)

Une enveloppe financière de 6,2 milliards DA a été allouée pour l'équipement du centre régional anti-cancer de Tiaret, a indiqué le directeur local de la Santé et de la Population (DSP), Ali Bensaïd.

A cet effet, le ministère de la Santé a réservé 3 milliards DA pour l'acquisition de trois accélérateurs de traitement du cancer, financés par le Fonds national de lutte contre le cancer. Un montant de 3,2 milliards DA du budget sectoriel a été mobilisé pour l'acquisition d'équipements médicaux et administratifs nécessaires à ce centre de santé, qui a fait

l'objet, lundi soir, d'une visite d'inspection du wali de Tiaret, Saïd Khalil, a-t-on indiqué.

Le même responsable a souligné que ce projet devra être opérationnel au cours du premier semestre de l'année prochaine, signalant que les travaux de réalisation ont enregistré un taux d'avancement dépassant 95 %, alors que les travaux de climatisation centrale et d'installation des transformateurs électriques sont en voie de finalisation. De son côté, le wali a insisté sur la nécessité de prévoir des infrastructures complémentaires pour ce

centre, afin d'assurer une meilleure prise en charge psychologique des patients et de leurs accompagnateurs, dont notamment des espaces verts, des aires de repos et des salles dédiées à la scolarisation et aux jeux pour enfants.

Le responsable de l'exécutive de wilaya a, d'autre part, salué l'initiative de certaines associations qui œuvrent actuellement à la réalisation d'une résidence près de l'hôpital pour héberger les patients et leurs familles venant de régions éloignées. La capacité d'accueil de cette infrastructure hospitalière

est de 260 lits, indique-t-on. Dans le domaine de la lutte contre le cancer, le secteur de la santé dans cette wilaya des Hauts Plateaux de l'Ouest du pays dispose d'un personnel médical expérimenté, notamment deux spécialistes qui supervisent l'unité de lutte contre cette pathologie lourde. Lors de la même visite, le wali a inspecté plusieurs projets en cours de réalisation dans la ville de Tiaret, notamment l'hôpital de traitement des brûlures, le service orthopédique, l'annexe de l'Institut Pasteur ainsi qu'une polyclinique.

SIDA

Les infections au VIH au plus bas en 2023 (Onusida)

Les infections au VIH, à l'origine du sida, sont tombées en 2023 à leur plus bas niveau historique, a annoncé mardi l'Onusida, en charge de la maladie au sein des Nations Unies, même si ce déclin est jugé encore bien trop lent.

"En 2023, il n'y a jamais eu aussi peu de personnes à contracter le VIH depuis la fin des années 1980", pic de l'épidémie de sida, résumé l'Onusida dans son rapport annuel. Selon l'agence, entre un million et 1,7 million de personnes ont été infectées en 2023 au VIH. C'est ce virus qui, au dernier stade de l'infection, provoque le sida, quand la vie du patient est menacée par de multiples maladies opportunistes contre lesquelles son organisme ne sait plus se défendre.

Les morts du sida - un peu plus de 600.000 selon les estimations de l'agence - sont aussi à leur plus bas niveau depuis leur pic, voici une vingtaine d'années. Malgré cette tendance favorable, l'agence, qui s'est fixée comme objectif d'éradiquer quasiment l'épidémie d'ici à 2030, juge ces



progrès bien trop lents. Dans le monde, une dizaine de millions de patients infectés ne disposent pas de traitement antirétroviral, une thérapie dont le déploiement a permis à d'in-

nombrables personnes de vivre avec la maladie. Et, si l'arrivée plus récente de traitements préventifs - dit PrEP - a encore accéléré les progrès contre la maladie, leur déploiement "reste très lent" là où les infections progressent le plus vite, regrette l'agence.

"Seules 15% des personnes qui en auraient besoin recevaient la PrEP en 2023", estime l'Onusida.

Toutes les 25 secondes, une personne est infectée par le VIH dans le monde (ONU)

Toutes les 25 secondes, une personne est infectée par le virus de l'immunodéficience humaine, VIH, dans le monde, alerte l'ONU, à l'approche de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le Sida.

"Un quart des personnes vivant avec le VIH, soit plus de neuf millions de personnes, n'ont pas accès à des traitements qui pourraient leur sauver la vie", indique le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, dans son message marquant cette Journée, célébrée le 1er décembre de chaque année.

Pour M. Guterres, mettre fin d'ici à 2030 à la menace que fait peser le sida sur la santé publique "est possi-

ble". Pour y parvenir, il a toutefois, appelé à faire tomber les barrières qui empêchent les gens de recevoir des services vitaux. "Les lois, politiques et pratiques discriminatoires punissent et stigmatisent les plus vulnérables - en particulier les femmes, les jeunes filles et les minorités -, en les empêchant d'obtenir des moyens de prévention, des tests, des traitements et des soins qui ont fait leurs preuves", ajoute le chef de l'ONU dans son message.

La Journée mondiale de lutte contre le sida, cette année, est l'occasion de rappeler que le combat contre le VIH peut être gagné si les dirigeants adoptent une approche

fondée sur les droits, de sorte que toutes et tous, en particulier les plus vulnérables, puissent bénéficier "sans crainte des services dont ils ont besoin", rappelle M. Guterres. La Journée mondiale de lutte contre le sida rappelle à la population mondiale et aux gouvernements que le VIH n'a pas disparu, relève l'ONU, soulignant que l'augmentation du financement de la riposte au sida, la sensibilisation accrue concernant l'impact du VIH sur la vie des personnes, l'éradication des stigmatisations et discriminations, mais aussi l'amélioration de la qualité de vie des personnes vivant avec le VIH restent "essentiels".

PALESTINE

Gaza: le directeur d'un hôpital grièvement blessé et 11 martyrs dans des frappes de l'armée sioniste (Défense civile)

Le directeur de l'hôpital Kamel Adwan, dans le nord de la bande de Ghaza, a été grièvement blessé dans la nuit de samedi à dimanche après une attaque de drone sur l'établissement, et onze palestiniens sont tombés en martyrs dans des frappes de l'armée sioniste, a indiqué la Défense civile palestinienne. L'hôpital Kamel Adwan est l'un des derniers à encore partiellement fonctionner dans l'enclave palestinienne en proie à une grave crise humanitaire. Son directeur, Hossam Abou Safiyeh, a été blessé au dos et à la cuisse par des fragments de métal après une attaque sur le complexe hospitalier, a déclaré le porte-parole de la Défense civile, Mahmoud Bassal, cité par des médias. Après avoir perdu beaucoup de sang, le médecin est désormais dans un état



"stable", a rassuré M. Bassal, qui a précisé que des bombes avaient été lâchées par un drone de l'armée sioniste sur plusieurs parties de l'hôpital situé à Beit Lahia, dans l'extrême nord de la bande de Ghaza. Les équipes de cet hôpital ont

rapporté plusieurs frappes sur l'établissement ces derniers jours, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) se disant "profondément préoccupée" par la situation de 80 patients, dont huit en soins intensifs, et du personnel. Les hôpi-

taux de la bande de Ghaza ont été touchés à de multiples reprises depuis le début de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Gaza en octobre 2023. Dans la matinée, la Défense civile avait aussi annoncé 11 martyrs, "dont des enfants", dans deux frappes aériennes sur les camps de réfugiés, al-Bureij et al-Maghazi, dans le centre de la bande de Ghaza, et des tirs d'artillerie à Beit Lahia. Les forces d'occupation sionistes poursuivent leur agression contre la bande de Gaza, par voies terrestre, maritime et aérienne, depuis le 7 octobre 2023, faisant 44.176 martyrs, dont une majorité de femmes et d'enfants, et 104.473 blessés, tandis que des milliers de victimes se trouvent toujours sous les décombres.

APS

CANADA

Premier cas confirmé de mpox/clade I



L'Agence de santé publique du Canada (ASPC) a confirmé vendredi soir le premier cas de mpox de clade I dans le pays, ont rapporté des médias.

Le cas concerne une personne ayant voyagé en Afrique centrale et de l'est, où se propage le clade I du mpox, a déclaré l'ASPC dans un communiqué, ajoutant que ce voyageur, actuellement en quarantaine, avait consulté un médecin pour des symptômes de mpox au Canada peu après son retour.

Selon l'ASPC, une enquête de santé publique, comprenant la recherche des contacts, est en cours. Le Laboratoire national de microbiologie a indiqué que l'échantillon était positif pour le clade Ib du mpox.

Alors que le mpox de clade II est présent au Canada depuis 2022, il s'agit du premier cas de clade I dans le pays. "Le risque pour l'ensemble de la population reste faible à l'heure actuelle", a souligné l'ASPC.

LIBAN

Deux médecins tombent en martyrs dans des frappes aériennes de l'armée sioniste contre des ambulances



Au moins deux médecins sont tombés en martyrs et quatre autres ont été blessés lorsqu'une force d'occupation sioniste a ciblé deux ambulances dans le sud du Liban, a indiqué le ministère libanais de la Santé.

Selon le média, un drone des forces d'occupation sioniste a attaqué une ambulance qui se dirigeait vers le village d'Ain Baal pour y mener une opération de sauvetage. Lorsque le deuxième véhicule est arrivé sur les lieux, il a également été attaqué. Deux médecins sont tombés en martyrs et quatre autres ont été blessés.

Les autorités libanaises accusent l'entité sioniste d'attaquer délibérément des agents de santé. Au cours de l'année écoulée, 226 médecins sont tombés en martyrs et 199 autres ont été blessés par les forces d'occupation sioniste au Liban, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). L'escalade sioniste contre le Liban qui a débuté le 8 octobre 2023 mais qui s'est intensifiée le 23 septembre dernier, a fait au moins 3.642 martyrs et 15 356 blessés, dont un grand nombre d'enfants et de femmes, et environ 1,4 million de personnes déplacées, selon les dernières données officielles libanaises.

Jeudi 28 novembre 2024

CANCER DE LA VESSIE

Un traitement ciblé pour la forme agressive du cancer

Entre 20 et 30% des personnes atteintes d'un cancer de la vessie souffrent d'une forme agressive, de mauvais pronostic. Un nouveau traitement ciblé pourrait apporter un nouvel espoir.

On estime à environ 12 000 le nombre de nouveaux cas de cancers de la vessie diagnostiqués en France en 2012. Pour 20 à 30 % des patients, la tumeur est invasive et infiltrer le muscle de la vessie. Ces tumeurs invasives sont de mauvais pronostic : seul un patient sur 2 est encore en vie cinq ans après l'ablation de la vessie (ce qu'on appelle une cystectomie) qui reste le traitement standard de cette forme de cancer.

Jusqu'à présent, aucune thérapie ciblée n'avait fait preuve d'efficacité contre les cancers invasifs de la vessie. Toutefois, des recherches menées par l'équipe du Dr François Radvanyi, de l'Institut Curie, pourraient contribuer à combler ce déficit thérapeutique.

Un groupe agressif de tumeurs identifié

L'analyse, par l'équipe du Dr Radvanyi, des gènes de 383 tumeurs vésicales invasives a permis d'identifier un groupe de tumeurs

particulièrement agressif, qui représentent près de 24 % des cas de cancer de la vessie. «Leur profil d'expression génique s'est révélé très proche de celui d'un type particulier de tumeurs agressives du sein, dites "basal-like". L'analyse des altérations moléculaires spécifiques de ce groupe de tumeurs a mis en évidence une activation permanente de la voie EGFR. Cette voie EGFR constitue une cible thérapeutique privilégiée contre laquelle plusieurs thérapies cibles sont déjà utilisées dans le traitement d'autres cancers, notamment ceux du côlon et du poumon», expliquent les chercheurs.

Le 5^e cancer le plus fréquent

Les résultats de ces recherches devraient déboucher prochainement sur des essais cliniques et d'autres travaux sont actuellement en cours afin d'accroître l'efficacité des molécules anti-EGFR en les combinant avec une chimiothérapie conventionnelle. 5^e cancer le plus fréquent en France, le



cancer de la vessie touche principalement des hommes (80 % des cas diagnostiqués). Les principaux facteurs de risque évoqués incluent le tabac, la pollution atmosphé-

rique et des expositions professionnelles (exposition à des substances de type amines aromatiques et certains hydrocarbures).

Cancer du sein : une protéine accélérerait sa propagation

Une étude a identifié une protéine qui joueraient le déclencheur de la propagation du cancer du sein. Cette découverte pourrait ouvrir la voie à un nouveau traitement contre les formes les plus agressives de cancer.

Une étude de la Queen Mary University de Londres portant sur le cancer HER-2 positif s'est basée sur l'analyse d'échan-

tillons de tissu de cancer du sein recueillis à partir de 2 cohortes de femmes atteintes : la cohorte de Nottingham, comprenant 1795 femmes et la cohorte de Londres, comprenant 1197 femmes, toutes traitées pour un cancer du sein.

Leurs résultats ont découvert une protéine, intégrin av6, qui jouerait le rôle de déclencheur dans la propagation du cancer.

Les cancers du sein HER-2 positifs représentent environ un tiers du cancer du sein.

Ce sont des cancers particulièrement agressifs en raison de l'action d'HER2 qui déclenche le développement des cellules cancéreuses. Ces cellules cancéreuses sont plus susceptibles de se propager dans les ganglions lymphatiques ou à d'autres organes majeurs du corps.

Le principal traitement actuel consiste à bloquer les effets d'HER2 avec le trastuzumab (commercialisé sous le nom d'Herceceptin) mais 70 patients sur 10 vont développer une résistance à Herveceptin. C'est ce qui rend la découverte des chercheurs britanniques particulièrement précieuse, car elle

pourrait ouvrir la voie à de nouveaux traitements contre cette forme particulièrement agressive du cancer du sein.

Un nouveau traitement potentiel appelé 264RAD a été testé chez des souris et a permis de bloquer la croissance du cancer. La prochaine étape sera donc la réalisation d'essais cliniques chez des patients atteints de cancer du sein.

Un sommeil coupé perturbe le cerveau des jeunes parents



En plus de nous fatiguer, se faire réveiller la nuit par une cause extérieure correspond à une nuit de moins de quatre heures et à de réels effets physiques.

Voins bruyants, ronflements, pleurs, biberons, c'est le quotidien des jeunes parents. Mais en plus de récolter de belles cernes sous les yeux, notre fonction cognitive est perturbée. Un phénomène qui vient compliquer les journées déjà difficiles pour ceux qui endossent ce nouveau rôle !

Dans le cadre d'une étude parue dans Sleep Medicine, 48 étudiants âgés de 20 à 29 ans ont porté un appareil semblable à une montre au poignet. L'outil mesurait leur temps de sommeil et d'éveil. La première nuit, ils ont dormi pendant 8 heures d'affilée. La seconde, ils ont été réveillés quatre fois et ont dû effectuer des tâches pendant 10 à 15 minutes.

Concentration difficile, somnolence pendant la journée et mauvaise humeur sont autant de conséquences d'une nuit hachée. Rien d'étonnant puisqu'une nuit coupée

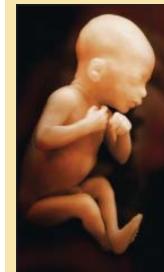
équivaut à moins de quatre heures consécutives de sommeil. «Nous savons que ces effets s'accumulent, et donc que le prix

physiques d'un sommeil interrompu, les parents développent souvent un sentiment de colère envers leur bébé, et se sentent coupables de ces sentiments négatifs», indique le Dr Avi Sadeh, auteur principal de l'étude.

Ces conclusions ne concernent pas uniquement les parents mais aussi tous les travailleurs de nuit, les insomniques chroniques et ceux qui ne dorment pas assez. Plusieurs études ont prouvé les dégâts sur la santé : le manque de sommeil augmente fortement le risque de maladies vasculaires (l'hypertension artérielle par exemple), de développer un diabète de type 2 voire une obésité. Les troubles mentaux sont aussi plus fréquents chez les petits dormeurs, peut-être parce qu'ils sont rendus hypersensibles aux émotions et à la douleur.

Jusqu'à un quart des neurones chargés du système veille / sommeil peuvent être affectés par une perte de sommeil. S'ajoute à cela des difficultés de mémorisation, d'apprentissage et de concentration...

Allergies alimentaires Elles démarraient in utero



Les allergies peuvent commencer à se développer durant la grossesse. Les habitudes alimentaires de la future maman auraient une influence sur la façon dont les gènes du bébé se comportent.

Les allergies peuvent commencer à se développer avant que les bébés viennent au monde et pourraient être influencés par le comportement de la future maman, selon une nouvelle étude australienne. Pour la première fois, les chercheurs de l'Institut de recherche pour les enfants de Melbourne (Australie) ont comparé des échantillons de sang de bébés âgés de 12 mois. Ils ont ainsi découvert que les bébés qui souffraient d'allergies alimentaires avaient des voies moléculaires qui fonctionnaient différemment. Ils se sont ensuite aperçus que ces différences moléculaires étaient déjà présentes lorsque les enfants sont venus au monde.

«Cela signifie que nous pensons que certaines prédispositions à développer des allergies alimentaires pourraient déjà être programmées au cours de la grossesse», a déclaré Michael Waalkes, auteur principal de l'article et directeur du laboratoire National Toxicology Program. «Ces résultats sont inattendus et sont une réelle source de préoccupation.»

L'arsenic est présent dans l'eau potable, comparabile à celle que nous buvons. Or, à leur grande surprise, les souris ont développé plus de tumeurs bénignes et malignes que les souris n'ayant pas été exposées. Et un grand nombre ont développé un cancer du poumon. Chez les souris femelles, on observe une hausse du nombre de tumeurs bénignes uniquement.

«Cette étude est la première à montrer le développement de tumeurs chez les animaux exposés à de très faibles niveaux d'arsenic, des niveaux semblables à laquelle l'humain peut être exposé», a déclaré Michael Waalkes, auteur principal de l'article et directeur du laboratoire National Toxicology Program. «Ces résultats sont inattendus et sont une réelle source de préoccupation.»

L'arsenic présent dans l'eau potable provient en grande partie des pesticides et fongicides qui furent utilisés jusqu'au début des années 2000 sur les terres agricoles et qui ont infiltré le sol et les nappes phréatiques. Selon les critères du Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC), l'arsenic, inhalé ou absorbé par l'eau, est un cancérogène avéré depuis 1980. Il est à l'origine de cancers du poumon, de la peau et de la vessie.

Arsenic : même à faible dose il est cancérigène

Des souris exposées à de faibles doses d'arsenic ont développé plus de tumeurs bénignes ou malignes que les souris non exposées. Les chercheurs du National Institutes of Health sont surpris.



CANCER ET NUTRITION

4 recommandations pour prévenir la maladie



(pour ne rien dire du risque de maladie cardiovasculaire).

Augmentez votre consommation de soja

Ce que disent les chercheurs : pour les hommes, consommer du soja chaque jour réduirait le risque de cancer de la prostate et chez les femmes, consommer régulièrement du soja protégerait de l'apparition du cancer du sein. Cet effet protecteur est attribué à l'activation par les isoflavones d'un gène suppresseur de tumeurs. Celui-ci agirait comme un gardien du génome. C'est ce qui expliquerait pourquoi c'est en Asie que l'on observe la plus faible mortalité par cancer du sein.

Limitez la consommation de produits laitiers

Ce que disent les chercheurs : si vous mangez chaque jour une portion de charcuterie (soit l'équivalent de deux tranches de bacon ou d'une saucisse fumée), cela augmente le risque de cancer du colon de 21%. Et si vous ne pouvez vous passer de votre steak de 120 g pour le déjeuner, cela augmente ce risque de 28%.

Pour la charcuterie, les études ont mis en évidence l'association de quatre facteurs, à savoir la coloration de la charcuterie, l'ajout de nitrates, la cuisson et l'oxydation, qui provoquaient une augmentation significative des tumeurs précarcéruseuses au niveau du colon. Pour la viande rouge, ce sont les graisses saturées qui elle regorge qui seraient responsables de l'augmentation du risque de cancer.

SAHARA OCCIDENTALE

Les militants suédois solidaires de la cause sahraouie arrivent à Oran

Les militants suédois Benjamin Ladraa et Sanae Kotbi, solidaires avec la cause sahraouie ont fait escale à Oran, mardi dans le cadre d'un voyage en vélo en soutien au peuple sahraoui.

Accompagnés de leur photographe Leif Ericsson, ils ont été accueillis, sur la place publique de la commune de Gdyel, par les autorités locales, des associations de la société civile, des citoyens et une délégation d'étudiante de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) pour suivre leurs études en Algérie.

A cette occasion, Benjamin Ladraa a exprimé sa joie de se retrouver en Algérie, 26^e pays visité dans le cadre de leur initiative visant à sensibiliser sur la cause sahraouie, se déclarant honoré de participer à une telle action solidaire envers "la dernière colonie en Afrique". En outre, il a souligné que l'accueil chaleureux qui leur a été accordé reflète "l'ampleur de la solidarité populaire algérienne avec la juste cause sahraouie et toutes les formes de soutien international à ce peuple en lutte contre l'occupant marocain".

Pour sa part, Sanae Kotbi a déclaré : "les activités menées et les rencontres organisées dans plusieurs pays au cours de ce voyage à vélo ont permis de mettre la lumière sur les souffrances du peuple sahraoui dans les territoires occupés", tout en dénonçant "l'occultation médiatique de cette question". Le photographe Leif Ericsson, qui accompagne les militants dans ce long voyage de plus de 32 000 kilomètres, qui s'achèvera dans les camps de réfugiés sahraouis, a exprimé



sa gratitude envers l'Algérie, qu'il considère comme le pays qui croit le plus à la juste cause sahraouie et soutient son indépendance et sa liberté.

Mohamed Mouloud Marzouk, étudiant sahraoui à l'université de M'Sila vient accueillir les militants suédois en compagnie d'une délégation étudiante sahraouie, a souligné que le groupe

suédois exprime une solidarité politique à travers le sport, une méthode ayant prouvé son efficacité ces dernières années, affirmant que "cette solidarité internationale croissante avec la juste cause sahraouie portera ses fruits un jour où le drapeau de la République arabe sahraouie démocratique flottera dans sa capitale, Layoune".

Nouvelles attaques contre les forces d'occupation marocaine dans le secteur d'Amgala

Les unités de l'Armée sahraouie continuent de cibler les retranchements des forces d'occupation marocaines dans le secteur d'Amgala, a indiqué, mardi, un communiqué militaire du Commissariat politique de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS).

"Les unités avancées de l'Armée sahraouie ont ciblé, lundi matin, par d'intenses bombardements, les retranchements des forces d'occupation marocaines dans la région de Fedret Lefras, dans le secteur d'Amgala", a précisé le communiqué rapporté par

l'Agence de presse sahraouie (SPS).

"L'Armée sahraouie a ciblé, mardi matin, par d'intenses bombardements, les bases de l'occupation marocaine dans la région d'Amegli Dechera dans le même secteur, leur infligeant de lourdes pertes et

créant une situation de panique dans les rangs des soldats de l'ennemi", a ajouté la même source. L'APLS poursuit ses opérations militaires face à l'incapacité des forces d'occupation marocaines de repousser ses attaques", a conclu le communiqué.

Une ONG dénonce l'intensification de la politique répressive systématique menée par l'occupant marocain à l'encontre des activistes sahraouis

Le Collectif des défenseurs sahraouis des droits humains au Sahara occidental (CODESA) a dénoncé "l'intensification" de "la politique répressive systématique" menée par la puissance occupante marocaine à l'encontre des activistes sahraouis, alertant sur la gravité de l'agression dont a été victime le journaliste Mohamed Mayara, il y a quelques jours.

"Dans le cadre de la politique répressive systématique menée par la puissance occupante marocaine, reposant sur l'incitation à la haine et à la violence à l'encontre des activistes sahraouis - qu'ils soient politiques, juridiques, médiatiques ou blogueurs -, les attaques contre les défenseurs des droits du peuple sahraoui à l'autodétermination s'intensifient dans la partie occupée du Sahara occidental", a-t-il déploré dans un communiqué.

Le collectif affirme, à ce titre, que l'agression dont a été victime le journaliste et défenseur sahraoui des droits humains, Mohamed Mayara, le 19 novembre, est "directement liée à son activité journalistique et militante". Ce dernier, dans le cadre de son travail avec l'agence sahraouie d'information, Equipe Media, documente et dénonce les crimes contre l'humanité commis par la puissance occupante marocaine à l'encontre des civils sahraouis dans la partie occupée du Sahara occidental. Le CODESA rappelle, à ce titre, que son père, El Haiba

Mayara, avait été enlevé en 1975 avec trois de ses frères par les forces d'occupation marocaines, puis conduit, avec des centaines d'autres civils sahraouis, dans des centres de détention secrets au Maroc.

"Bien qu'une partie des disparus ait été libérée en 1991, son père a péri à durant sa détention forcée", a-t-il regretté. Selon ce collectif, Mohamed Mayara a également subi des représailles multiples, notamment la perte de son emploi, des violences physiques, des campagnes de diffamation, ainsi que la suspension arbitraire du salaire de son épouse.

Citant des témoignages concordants, le collectif affirme que Mohamed Mayara, coordinateur de l'équipe médiatique sahraouie Equipe Media, était "surveillé et poursuivi par deux colons marocains circulant à moto, qui l'ont ensuite violemment battu en pleine rue", soulignant que "cette agression a causé des blessures et des contusions multiples nécessitant son transfert à l'hôpital de Laâyoune occupée".

"Ces actions s'inscrivent dans une politique de répression collective visant à imposer la loyauté envers l'occupation marocaine aux civils sahraouis dans la région occupée", a-t-il ajouté. Le Collectif des défenseurs sahraouis des droits humains au Sahara occidental dénonce également la "Violation flagrante" du droit fondamental à la liberté de circulation du journaliste et ancien prisonnier politique

sahraoui, directeur du réseau médiatique Guaragarat, Yahdih Essabi. Ce dernier a été victime de restrictions administratives le 20 novembre à Laâyoune occupée, où il s'est vu refuser le renouvellement de son passeport. Exprimant, dans ce contexte, sa "solidarité inébranlable" avec les journalistes sahraouis Mohamed Mayara et Yahdih Essabi, ainsi qu'avec toutes les victimes de la répression de l'occupation marocaine, le collectif "alerte sur la gravité de l'agression dont a été victime Mohamed Mayara, qu'il considère comme un maillon d'une politique générale d'intimidation, de pression et de représailles visant les défenseurs des droits humains, les activistes politiques et les journalistes sahraouis pour leur engagement pacifique en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination".

Il appelle, à ce titre, la communauté internationale et les organisations internationales de défense des droits humains et de la liberté de la presse à condamner ces violations systématiques perpétrées par la puissance occupante marocaine. Le CODESA appelle également à "œuvrer pour la mise en place d'un mécanisme international de protection des civils et défenseurs sahraouis des droits humains dans la partie occupée du Sahara occidental", et à "garantir le respect du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à la souveraineté sur ses ressources naturelles".

AFRIQUE CENTRALE

Les Etats de la région discutent à Bangui des questions liées à la sécurité

Les Etats membres du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSCAC) sont en réunion jusqu'au 29 novembre à Bangui, capitale centrafricaine, pour discuter des questions sécuritaires dans la région, a-t-on indiqué dans une note conjointe publiée mardi.

Selon la note d'information, les pays d'Afrique centrale tiennent actuellement dans la capitale centrafricaine la 58^e réunion ministérielle du Comité consultatif permanent des UNSAC, dont le thème est "Impact du développement économique sur les processus de reconstruction et de réconciliation dans les contextes post-conflict". Les échanges portent sur plusieurs sujets liés à la situation géopolitique, sécuritaire et humanitaire dans la sous-région.

Les problématiques relatives au changement climatique, aux droits de l'homme, à la sécurité maritime dans le golfe de Guinée, la transhumance, le terrorisme dans le bassin du lac Tchad et les discours de haine seront notamment au cœur des discussions, selon le document. L'UNSCAC compte 11 Etats membres : Angola, Burundi, Cameroun, République centrafricaine, Congo, République démocratique du Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe et Tchad. Lors de ces assises, la présidence tournante actuellement assurée par l'Angola sera confiée à la République centrafricaine pour six mois.

CENTRAFRIQUE

Dix civils tués par des hommes armés au centre du pays

Dix civils ont été tués lundi par des hommes armés dans la préfecture de la Ouaka au centre de la République centrafricaine (RCA), a-t-on indiqué mardi auprès de sources locales concordantes.

Plusieurs conducteurs de mototaxis en provenance de Yppi, sous-préfecture de la Ouaka, étaient tombés lundi au début de la soirée dans une embuscade tendue par des hommes armés non identifiés à environ 60 km de Bria, chef-lieu de la préfecture de la Haute-Kotto, selon les mêmes sources. Selon Jean Robestin Yamandé, commandant de la compagnie de la gendarmerie de la Haute-Kotto, le bilan officiel de cette attaque fait état de dix civils morts.

APS

JOURNÉE DE SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE PALESTINIEN

La cause palestinienne continue de triompher face au génocide sioniste

La célébration vendredi de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien intervient dans des conditions extrêmement difficiles marquées par la poursuite de l'agression génocidaire sioniste contre Ghaza et les territoires occupés, au moment où la question palestinienne, cause centrale pour l'Algérie, continue d'enregistrer des victoires diplomatiques et surtout juridiques.

L'ONU a retenu, en 1977, la date du 29 novembre pour la célébration de la "Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien", qui coïncide avec l'adoption de la résolution 181 en 1947 par l'Assemblée générale des Nations unies sur le plan de partage de la Palestine. Avec cette Journée internationale, la communauté internationale affirme chaque année sa solidarité avec le peuple palestinien dans son aspiration à un avenir empreint de liberté et de paix, et rappelle que la question de la Palestine n'est pas encore résolue.

Cependant, cette journée est focalisée pour la deuxième année consécutive sur la situation explosive à Ghaza, ravagée par l'agression génocidaire depuis le 7 octobre 2023, avec à ce jour plus de 44.000 martyrs, en majorité des femmes et des enfants. Donc, ce 29 novembre sera une nouvelle occasion pour beaucoup de pays et de peuples de faire davantage de pression sur le Conseil de sécurité des Nations unies, pour qu'il assume pleinement sa responsabilité et agisse rapidement en obligeant l'occupant sioniste à mettre fin à ses massacres et crimes abjects contre les Ghazaouis en vue d'obtenir un cessez-le-feu permanent dans l'enclave assiégée.

Dans ce contexte, l'Algérie sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a placé la juste cause palestinienne au sommet de ses priorités, la considérant comme une "question nationale" et continue de mobiliser tous ses efforts en faveur de cette question centrale, notamment depuis son élection le 1er janvier 2024 en tant que membre non-permanent du Conseil de sécurité de l'ONU.

Les efforts intenses de l'A-



gérie, qui interviennent conformément à son principe éternel adopté vis-à-vis de la question: "Avec la Palestine qu'elle ait tort ou raison", visent à parvenir à un cessez-le-feu à Ghaza et en Cisjordanie, mettre un terme aux violations sionistes sous diverses formes dans la ville sainte d'El-Qods occupée, et à obtenir une adhésion de la Palestine à part entière à l'ONU ainsi qu'une plus grande reconnaissance de la part des pays qui n'ont pas encore pris cette mesure.

Solidarité internationale accrue et avancées juridiques décisives Solidaire avec la Palestine notamment depuis la proclamation sur son sol de l'Etat de Palestine il y a 36 ans, l'Algérie a proposé plusieurs projets de résolution au Conseil de sécurité afin d'obtenir un cessez-le-feu permanent et durable à Ghaza, mais malheureusement, les Etats-Unis ont bloqué plusieurs de ces initiatives en usant de leur droit de veto sauf celle de mars dernier, à savoir la résolution 2728, qui a été adoptée et a recueilli 14 voix, Washington s'étant absené.

Toujours dans le cadre de l'élan de solidarité en faveur du peuple palestinien, opprimé, le nombre de pays ayant reconnu l'Etat palestinien ne cesse d'augmenter notamment depuis le début de l'agression sioniste gênante.

Cette mesure que l'Algérie n'a eu de cesse de réclamer par la voix du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, constitue un pas important et une avancée concrète vers la fin de décennies d'immunité et

pression sur l'entité sioniste pour qu'il respecte strictement le cessez-le-feu et compense les dégâts qu'elle a causés au Liban", a indiqué mercredi le ministère turc des Affaires étrangères dans un communiqué. Il a, par ailleurs, appelé la communauté internationale à oeuvrer

d'impunité dont a bénéficié l'occupant israélien alors qu'il se livrait à des crimes contre le peuple palestinien et dans l'ensemble des pays de la région", a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

Dans son allocution prononcée lundi dernier, à l'occasion de l'ouverture de l'année judiciaire 2024/2025 au siège de la Cour suprême, le président de la République a soutenu que "l'appel de l'Algérie a été entendu aujourd'hui par les hommes intègres à travers le monde, pour qu'il soit mis fin à l'impunité de ceux qui tuent le peuple palestinien", adressant ses remerciements à "ces hommes intègres à travers le monde, dont nos frères en Afrique du Sud".

Fervent défenseur aussi de la cause palestinienne, l'Afrique du Sud a déposé une plainte, le 29 décembre 2023, contre l'entité sioniste devant la Cour internationale de justice (CIJ) l'accusant de génocide à Ghaza. Celle-ci a rendu son avis consultatif en juillet dernier sur les conséquences juridiques de l'occupation sioniste des territoires palestiniens, soulignant que les pratiques adoptées par l'entité sioniste représentaient une atteinte au droit du peuple palestinien à l'autodétermination.

Par ailleurs, le monde connaît, depuis le 7 octobre 2023, une vague de soutien sans précédent au peuple palestinien. Des milliers de personnes dans de nombreux pays ont organisé des sit-in de solidarité et des marches de protestations exigeant notamment un cessez-le-feu immédiat et l'arrêt de l'envoi d'armes à l'entité sioniste. Ce mouvement de solidarité se poursuit à ce jour.

AGGRESSION SIONISTE CONTRE LE LIBAN Entrée en vigueur d'un cessez-le-feu au Liban après plus d'un an d'agression sioniste dévastatrice

Un cessez-le-feu est entré en vigueur tôt mercredi au Liban, après plus d'un an d'agression sioniste barbare contre ce pays, ayant fait près de 4.000 martyrs libanais, des enfants et des femmes pour la plupart, ont rapporté des médias. Aussitôt annoncé, l'accord de cessez-le-feu a été salué par le Premier ministre libanais, Najib Mikati, y voyant une "étape fondamentale" vers la stabilité régionale.

Cité par l'Agence nationale de l'Information (AND), M. Mikati a indiqué que son gouvernement était engagé à "renforcer la présence de l'armée dans le sud du pays". La trêve valable depuis 02H00 GMT, doit mettre fin aux agressions sionistes sauvages contre le Liban, lancées le 8 octobre 2023, ayant fait, selon un dernier bilan officiel, au moins 3.823 martyrs et 15.859 blessés, en majorité des femmes et des enfants.

Guterres salue l'accord de cessez-le-feu

Le Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, s'est félicité de l'annonce d'un cessez-le-feu au Liban visant à mettre un terme à plus d'un an d'agression sioniste barbare, a indiqué son porte-parole dans un communiqué. Le chef de l'ONU espère que cet accord "pourra mettre fin à la violence" au Liban, en proie depuis le 8 octobre 2023 à des massacres sionistes sanglants, indique le communiqué publié mardi.

M. Guterres "exhorte les parties à respecter pleinement et à mettre en œuvre rapidement tous les engagements pris dans le cadre de cet accord, et à prendre des mesures immédiates en vue de la mise en œuvre intégrale de la résolution 1701 du Conseil de sécurité", ayant mis fin à une agression sioniste précédente survenue en 2006, d'après la même source.

"Le coordinateur spécial des Nations Unies pour le Liban et la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) sont prêts à soutenir la mise en œuvre de cet accord, conformément à leurs mandats respectifs", ajoute le communiqué. Le cessez-le-feu est entré en vigueur mercredi matin. Le Premier ministre libanais, Najib Mikati, a salué une "étape fondamentale" vers la stabilité régionale. La trêve valable depuis 04H00 (02H00 GMT), doit mettre fin aux agressions sionistes sauvages contre le Liban, lancées le 8 octobre 2023, ayant fait, selon un dernier bilan officiel, au moins 3.823 martyrs et 15.859 blessés parmi les Libanais, en majorité des femmes et des enfants.

APS

L'entité sioniste doit compenser les dégâts occasionnés au Liban (MAE turc)

La Turquie a appelé la communauté internationale à contraindre l'entité sioniste à compenser les dégâts qu'elle a occasionnés au Liban, à la suite de ses bombardements sur plusieurs régions du pays pendant plusieurs mois. "La communauté internationale devrait faire

pression sur l'entité sioniste pour qu'il respecte strictement le cessez-le-feu et compense les dégâts qu'elle a causés au Liban", a indiqué mercredi le ministère turc des Affaires étrangères dans un communiqué. Il a, par ailleurs, appelé la communauté internationale à oeuvrer

activement en vue d'instaurer le plus rapidement possible un cessez-le-feu dans la bande de Ghaza, cible d'agression génocidaire sioniste depuis plus d'un an. Un cessez-le-feu permanent et global à Ghaza garantira la paix et la stabilité dans la région", a-t-il insisté.

Ghaza: le bilan de l'agression sioniste s'alourdit à 44.282 martyrs et 104.880 blessés

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 44.282 martyrs et 104.880 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué mercredi les autorités palestiniennes de la santé. Selon la même

source, l'armée d'occupation sioniste a commis trois massacres au cours des dernières 24 heures dans la bande de Ghaza, faisant 33 martyrs et 134 blessés.

Les autorités palestiniennes de la santé ont indi-

qué qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvaient encore sous les décombres et sur les routes, et que les forces d'occupation empêchaient les ambulances et les équipes de la Défense civile de leur porter secours.

Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

ARTS PLASTIQUES

Le 8e Festival international de l'Art contemporain s'ouvre à Alger

Le 8e Festival culturel international d'art contemporain (IFCA), a été inauguré mardi au Palais de la culture Moufdi-Zakaria à Alger, par le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, en présence de plasticiens professionnels, algériens et étrangers, issus de 39 pays, dont la Palestine, invité d'honneur de cette édition.



Placé sous le slogan de, "Pour un nouvel héritage", le 8e IFCA a été ouvert en présence de hauts fonctionnaires de l'Etat algérien, de représentants des deux chambres parlementaires, ainsi que ceux des missions diplomatiques accréditées à Alger, celles des pays participants à ce grand événement notamment.

Dédié à l'art contemporain, cette grande manifestation culturelle internationale qui revient après plusieurs années d'interruption, rassemblera, sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts et jusqu'au 7 décembre prochain, des œuvres réalisées par 70 artistes algériens et étrangers, représentant 39 pays, issus des cinq continents. Des travaux artistiques de créateurs palestiniens, exposés dans ce Festival abordent la résilience du peuple palestinien, à Ghaza notamment, face à l'abjection et la barbarie de l'armée terroriste sioniste.

Dans une déclaration à la presse, le ministre de la Culture et des Arts a "salué les artistes algériens ou qu'ils se trouvaient, qui ont mis leur art au service de la Paix, de l'Amour et de la Beauté esthétique et qui œuvrent à servir l'Algérie et à défendre sa Culture, son authenticité et sa civilisation".

M. Ballalou a également "salué la Palestine, dont la présence à ce festival constituait un "message de résilience adressé au monde entier", rappelant que son statut d'invité d'honneur au 8e IFCA, traduisait à son égard, tout le respect et l'elan de fraternité inébranlable et de soutien indéfectible de l'Etat et du peuple algériens".

Qualifiant le 8e IFCA de, "belle et grande manifestation", de "renaissance culturelle et artistique" et d'"étape importante dans l'histoire de

l'Art, car valorisant les efforts consentis en faveur de l'artiste", le ministre de la Culture et des Arts, a rappelé, à cet effet, l'"avènement du Statut de l'artiste, la prise en charge de sa situation socio-professionnelle, son encouragement à créer des espaces artistiques et l'ouverture d'Ecoles et d'Instituts de formation".

Réitérant aux associations culturelles l'"accompagnement de son département sur les plans, moral, financier et administratif", M. Ballalou a annoncé la "promulgation prochaine d'une loi sur les coopératives artistiques qui permettra aux artistes de créer leurs propres institutions culturelles, artistiques et sociales à but lucratif".

Ils a également lancé un appel à tous les artistes et les professionnels de l'Art algériens, établis en Algérie ou à l'étranger, pour "contribuer à la renaissance culturelle et artistique, par l'instauration d'un marché de l'Art qui puisse garantir un climat favorable à la création de richesses".

Le ministre de la Culture et des Arts a conclut avec le souhait de "réussir, tous ensemble, le changement espéré dans la conception même de toute manifestation culturelle" qui doit, selon lui, sortir de la "vision du simple spectacle ponctuel" pour s'élever à celle d'un "véritable projet porteur d'une dynamique culturelle et artistique".

Des professionnels issus de plusieurs pays, partageront leurs expériences dans le domaine, à l'occasion d'un Forum, durant lequel se tiendront également des rencontres thématiques prévues à l'Ecole supérieure des Beaux-Arts d'Alger "Ahmed et Rabah-Asselai", sur les problématiques de diffusion et de l'économie des arts, ainsi que les espaces d'exposition électroniques.

Une autre rencontre, sur le thème de "l'art de la résistance palestinienne" sera animée par des artistes palestiniens de renom, à l'image de Steve Sabella, Tayseer Barakat, Hani Zurob, Rafat Asad, Areen Hassan et Bashar Alhroub.

L'Algérie, qui a toujours exprimé son soutien politique constant au combat du peuple palestinien et à sa résistance contre l'occupant sioniste, soutient également cette noble cause à travers l'art et la culture", a affirmé le commissaire du 8e IFCA, le plasticien Hamza Bouounou. Par ailleurs, un hommage à des artistes peintres disparus est également au menu de ce festival, par la présentation des collections privées de Baya, Arezki Larbi, Salah Hioune, Djamel Larouk et Kamel Nezzar.

SALON NATIONAL DES ARTS PLASTIQUES À MASCARA

Des œuvres plastiques racontent l'histoire de la glorieuse Révolution de libération

Plusieurs tableaux exposés dans le cadre de la 16^e édition du Salon national des arts plastiques "Abdelkader Kermas", dont les activités s'achèvent mercredi soir à la Maison de la Culture "Abi Ras Ennacir" de Mascara, retracent l'histoire de la glorieuse Révolution de libération et les actes héroïques du peuple algérien.

Cette manifestation a permis aux visiteurs de découvrir plusieurs œuvres artistiques abordant l'histoire de la glorieuse Révolution de Novembre, les sacrifices et les exploits du peuple algérien durant la période coloniale. Des portraits de figures historiques nationales telles que l'Emir Abdelkader et le Cheikh Abdelhamid Ibn Badis y sont également présentés.

Ces tableaux à l'huile ont attiré un public nombreux, notamment des jeunes passionnés

des arts plastiques, ainsi que des amateurs de cette forme d'expression artistique inscrite dans divers établissements culturels et de jeunesse. L'artiste Roumia Merabet, de la wilaya de Constantine, a expliqué à l'occasion qu'elle se concentrait dans ses œuvres sur les batailles de l'Armée de libération nationale contre l'armée coloniale française, comme celles d'El Djorf (22 septembre 1955) à Tébessa et de Djebel Babor (19 janvier 1960) à Sétif. De son côté, l'artiste Nabil Belabbassi de la wilaya de Tlemcen a indiqué avoir réalisé 45 tableaux à l'huile, depuis le début de sa carrière artistique, il y a dix ans. Ses œuvres mettent en lumière des figures révolutionnaires telles que Mostefa Ben Boulaid et Mohamed Larbi Ben M'hidi, ainsi que des lieux marquants de la Révolution de Novembre,

comme "Dar El Baroud" à Chlef et le site de la bataille de "Bab El Bekouche", dans la wilaya de Tissemsilt. Un concours a été lancé, aujourd'hui, pour désigner le meilleur tableau à l'huile présenté lors de cette manifestation, supervisé par un jury composé de spécialistes en arts plastiques. La clôture de ce salon est prévue, mercredi soir à la Maison de la Culture "Abi Ras Ennacir" de Mascara, par une cérémonie de distinction en l'honneur des artistes participants. Il est à noter que cette manifestation, organisée à l'initiative de l'établissement culturel précité, dans le cadre de la célébration du 70^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de novembre, a réuni 36 artistes plasticiens amateurs et professionnels issus de 20 wilayas.

APS

ASSOCIATION "3E MILLÉNAIRE"

Trois artistes honorés à Alger

L'Association culturelle "3e millénaire" a rendu hommage, mardi à Alger, aux comédiens Madani Naamoune et Linda Yasmine, et au réalisateur Mohamed Oukassi, en reconnaissance de leur apport artistique au théâtre, à la télévision et au cinéma.

La cérémonie de distinction a été organisée au Théâtre national algérien (TNA) Mahieddine-Bachtarzi, sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts et en coordination avec l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA), en présence du représentant du ministre de la Culture et des Arts, et d'un public nombreux dont des artistes et des intellectuels.

Le président de l'Association, Sid Ali Bensalem, a indiqué que cet hommage "s'inscrit dans la série de distinctions organisée par l'Association depuis sa création". Mohamed Oukassi est l'une des grandes figures de la télévision. Il a réalisé plusieurs émissions à succès, tels que "Mish Ellil" et "Saa Min Dahab", ainsi que l'émission "Alhané Wa Chabab", un programme qui a révélé de grands talents dans les domaines de la chanson et de la comédie.

Madani Naamoune a débuté sa carrière artistique dans les années 1950 à la radio où il a animé des émissions pour enfants. Il a ensuite interprété des rôles dans plusieurs films tels que "Leila et les autres" en 1977 et "Les portes du silence" en 1987, et des feuillets comme "El imtihane el saab" et "Chafika baad El liqaa". L'actrice Linda Yasmine, diplômée de l'Institut supérieur des métiers des arts du spectacle à Alger, est monté sur scène dès son plus jeune âge, avant de se voir confier des rôles dans plusieurs films comme "Samia et son père" (1985) du réalisateur Mustapha Badie. Elle s'est également distinguée en tant qu'animatrice de plusieurs émissions pour enfants à la télévision. Les trois artistes ont souligné que cet hommage se veut "une reconnaissance de leur apport et de leur longue carrière dans le domaine artistique".

JOURNÉES NATIONALES DU COURT MÉTRAGE À TÉBESSA

Le 1^{er} prix pour le film "El Qinaâ" de Fayçal Kada

Le court métrage "El Qinaâ" (Le masque), réalisé par Fayçal Kada, d'Aïn Defla, a remporté le 1^{er} prix du concours des Journées nationales du court métrage, clôturées mardi après 3 jours de projections à la maison de la culture Mohamed-Chebouki de Tébessa. Ce film a remporté la première place à l'unanimité des membres du jury qui a évalué les œuvres participantes selon des critères spécifiques, tandis que le 2^{me} prix a été décerné au film "Pour mon père" d'Abdeldjalil Boulahbal, d'Annaba, la 3^{me} marche du podium revenant au court-métrage "Hourra" (libre) de Sassi Lazhari de Laghouat. Le prix spécial du jury a été attribué au film "Once upon a time" (il était une fois) d'Ahmed Reggad de Naâma, tandis que le prix de "l'œuvre prometteuse" a été attribué au court métrage "Zahra" de Brahim Dendane de Sidi Bel Abbès. La cérémonie de clôture a été marquée par la projection en avant-première d'un documentaire intitulé "Les cheveux entre les doigts", de Noureddine Aoun de Tébessa, qui traite du métier de coiffeur et qui a été tourné dans le salon du plus ancien coiffeur de la wilaya de Tébessa. Les cinéastes participants et les invités d'honneur du festival, dont les acteurs Nesrine Belhadj, Hakim Dekkar, Moufida Adas, Omar Tairi et le réalisateur Ali Aïssioui, ont été honorés pour l'occasion.

KHENCHELA

Les 7^{èmes} Journées littéraires du 3 au 5 décembre prochains (organisateurs)

La maison de la culture Ali-Souaihi de Khencela abritera, du 3 au 5 décembre prochains, la 7^{me} édition des Journées littéraires, ont annoncé, mercredi, les organisateurs. La directrice de la maison de la culture, Samia Merzougui, en charge de l'organisation de cette manifestation culturelle en coordination avec l'Association Al Kalima pour la Culture et l'information (Alger), a déclaré que ces journées, organisées cette année sous le thème "La littérature est résistance", sera marquée par des conférences sur la poésie, la prose et le théâtre, animées par des écrivains et des poètes issus de plusieurs wilayas du pays. Elle a également fait savoir que cette édition accueillera plusieurs personnalités littéraires, professeurs d'université et chercheurs en littérature, dont Brahim Seddiki, Rabia Djalti, Abdellahi Mezghiche, Amar Gouasmia, Nasreddine Bekria, Badr Mennami et Nazyha Taïf. La manifestation sera "une occasion de rencontres et d'échanges entre écrivains et poètes venus de différentes wilayas de l'Algérie profonde", a-t-elle ajouté, notant que les thèmes devant être abordés lors de ces journées littéraires traiteront de plusieurs sujets destinés à promouvoir l'activité culturelle en Algérie. Mme Merzougui a précisé que cette édition, qui coïncide avec la commémoration du 70^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution, se distinguerà par "le mode de présentation des œuvres", sous la forme d'ateliers encadrés par des professeurs et des universitaires de la wilaya de Khencela et d'autres régions du pays.

Programme de la soirée

TF1 21:05

Commandant Saint-Barth Saison 1



Alors qu'ils se trouvent sur un yacht appartenant à leur patron, Juliette et Magnum sont attaqués par des criminels et jetés par-dessus bord. Blessée par la balle, Higgins a besoin de soins tandis que Magnum met tout en oeuvre pour rejoindre la terre ferme. Inquiets pour leur silence, leurs amis alertent les gardes-côtes pour qu'ils tentent de les localiser. Parallèlement, TC est nerveux à la perspective de revoir son père qui va prochainement lui rendre visite.

france 2 21:05

Envoyé spécial



« Serial donneur » : Le sperme est une denrée rare et convoitée. Il faut attendre en moyenne 15,5 mois en France pour bénéficier d'un don auprès d'un centre officiel, un CECOS. Pour aller plus vite, certaines femmes passent par un « marché noir du sperme », sur les réseaux sociaux. Le magazine a suivi Maddy qui a déjà fait deux enfants grâce à un géniteur recruté sur Facebook. Les journalistes ont aussi organisé une séance de don en caméra cachée. Dans un climat oppressant, le donneur multiplie les propositions de rapport sexuel. Certains de ces géniteurs sont des serial-donneurs • « Ginette Kolinka » • « La voiture nous rend-eille fous ? » • « Les coursiers des plaines ».

france 3 21:05

Meurtres à.. Saison 7



Etienne Ronsard, chirurgien humanitaire, se rend à Colmar pour découvrir les circonstances de la mort de son fils, Gilles, chef de la Crim'. Rapidement, il fait la connaissance d'Anaïs Lacombe, nouvelle responsable de la brigade qui vient de perdre son fiancé Arnaud, lui aussi policier. La jeune femme est persuadée que Gilles, qui conduisait sous l'emprise de stupéfiants, est responsable de la mort de l'homme qu'elle aimait. Il était à ses côtés lors de l'accident qui leur a coûté la vie à tous les deux. Mais Etienne en est sûr : son fils n'était pas un drogué. Il va convaincre Anaïs de rouvrir l'enquête.

CANAL+ 20:07

Ligue Europa Saison 2024 Nice / Glasgow Rangers



Pour avoir un avenir dans la compétition, Gaëtan Laborde et les Niçois doivent prendre les trois points de la victoire ce soir face aux Rangers. Trente-deuxièmes du classement avec un bilan fâmelique de deux nuls et deux défaites, les Aiglons ne brillent pas sur la scène européenne. Pour autant, les joueurs de Franck Haise peuvent encore mathématiquement accrocher une place de barragiste. Pour cela, les Azuréens doivent retrouver leur efficacité offensive et leur jeu collectif.

M6 21:05

Le meilleur pâtissier Saison 13



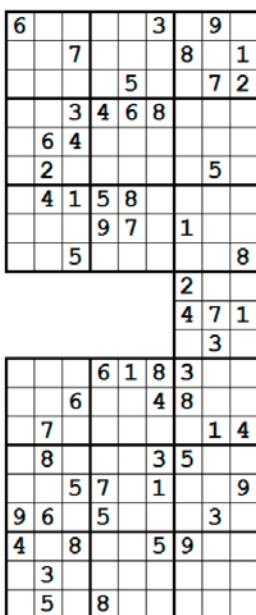
Les candidats encore en lice retombent en enfance grâce à trois épreuves qui mobilisent leurs compétences mais aussi leur âme d'enfant. La première consiste à reproduire leur chambre d'enfant, avec tous les détails qui font la singularité de chacun. Les ouvrages assemblés formeront une grande maison de poupée en gâteau. Les candidats seront ensuite soumis à l'épreuve technique, sous l'œil expert de la cheffe Jade Genin, et devront reproduire son étonnant chien ballon en chocolat. Enfin, il s'agira de séduire un jury composé d'enfants avec un gâteau en trompe-l'œil en forme de gume.

Jeux

Samouraï-Sudoku N°2385

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

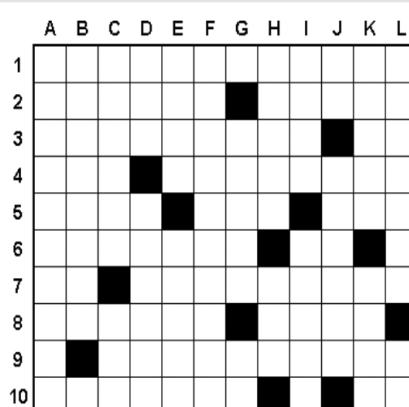


Horizontalement:
1 - Il vous en fait voir de toutes les couleurs
2 - Vraiment parfaite - Unité de joaillerie
3 - Coaliseraït - Surgi

4 - Trou pour la poutre - Avaint en tête
5 - Gouverna - Mamelle de chèvre - Objet de caddie
6 - Espaces entre deux lits - Facteur sanguin
7 - Le meilleur dans le genre - Méts bi-continentaux
8 - Divin libérateur - Minéral brun rouge
9 - Nuisibles
10 - Royaumes arabes - Cri de dédain

Verticalement:
A - Masse qui sert d'unité
B - Gras
C - Aérienne - Voile géante
D - Pureté de pierre - Calibrer
E - Espoirs de naufragés - Brillera
F - Glissèrent
G - Prévint - Cité bourguignonne
H - Utilisas peut-être une égoïne - Lame d'araire
I - Lustré - Plante purgative
J - Le prix du silence - Surnaturel
K - Arrêt de moteur - Très récent
L - Guillotinées - Quatorzième grecque

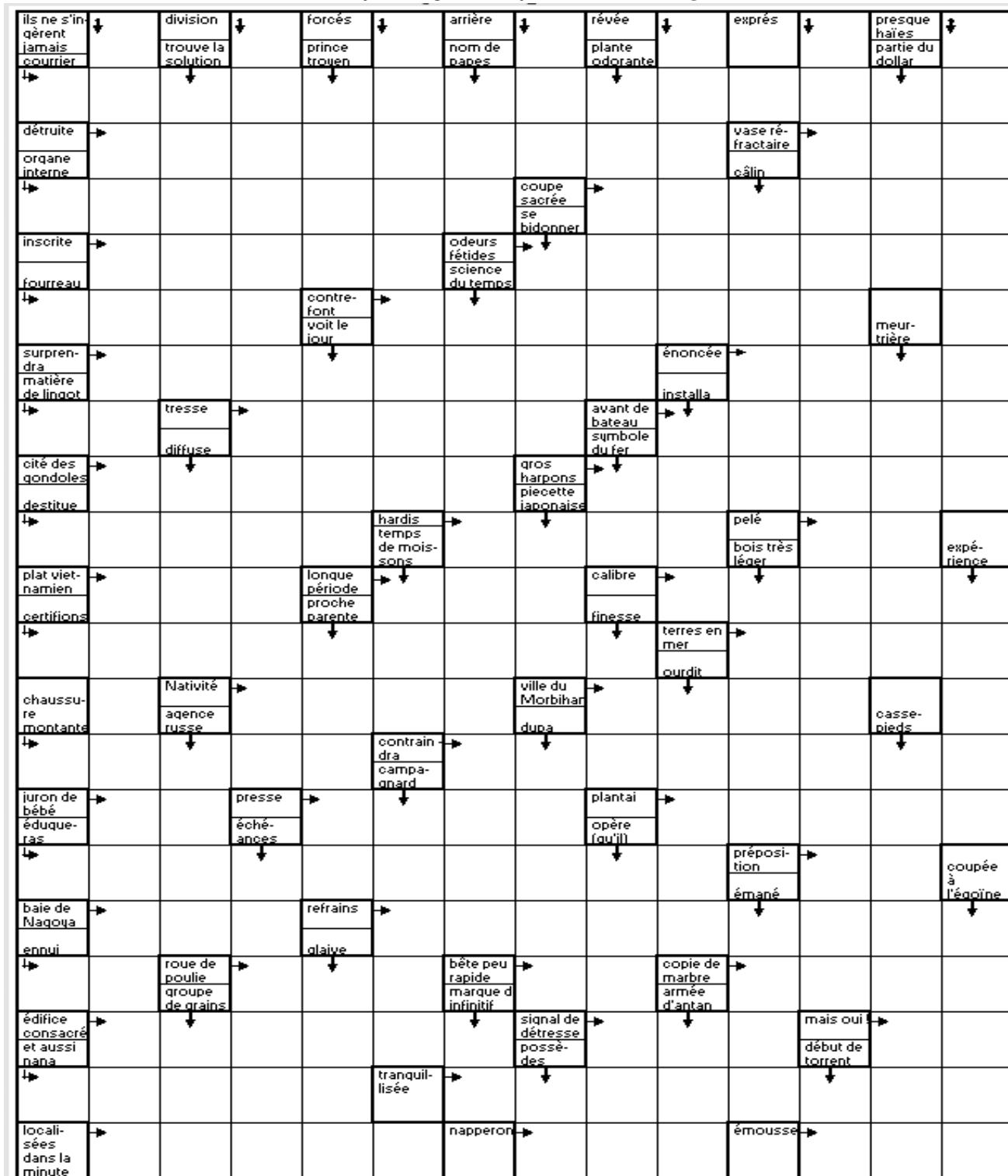
Mots croisés N°2385



Zemreurs



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1085



Solution

Sudoku n°2385

Mots Croisés n°2385

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	K	A	L	E	I	D	O	S	C	O	P	E
2	I	D	E	A	L	E			C	A	R	T
3	L	I	G	U	E	R	A	I	T		N	E
4	O	P	E		S	A	V	A	I	E	T	
5	G	E	R	A		P	I	S		T	E	
6	R	U	E	L	L	E	S		R	H		E
7	A	S		E	U	R	A	S	I	E	N	S
8	M	E	S	S	I	E		O	C	R	E	
9	M		P	E	R	N	I	C	I	E	U	X
10	E	M	I	R	A	T	S		N		F	I

Grille géante n°1085

- N - F - A - D - I - I - C
 CORRESPONDANCE
 - N - E A N T I S E E - C - O - T E T E
 V I S C E R E - P A T E N T
 - N O T E E - R E L E N T S
 E T U I - I M I T E D
 E T O N N E R A - D I T E
 O R - N A T T E - P R O U E
 - V E N I S E - F O C E N E S
 D E M E T - O S E S - N U
 - N E M - E R E - A L L E S
 A T T E S T O N S - I L L E S
 - I - N O D E L - E T T E L - S
 B O T T E - O B L I G E R A
 - N A - U R G E - S E M A I
 I N S T R U I R A S - E S
 - I S E - R E N G A I N E S
 O S - R E A - A I - S T U
 - T E M P L E - S O S - S I
 P E P E E - R A S S U R E E
 - S I S E S - S E T - U E

AG ÉLECTIVE DE LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE KOSHIKI

Deux candidats en lice pour le poste de président

Deux dossiers pour le poste de président de la Fédération algérienne de Koshiki ont été approuvés par la Commission de candidatures, en vue de l'Assemblée générale élective (AGE) pour le mandat olympique 2025-2028, prévue samedi au Centre sportif de Ghermoul (Alger), a-t-on appris mercredi auprès de l'instance sportive.

Il s'agit donc de Mme Faten Drizi, entraîneur de l'équipe nationale féminine et conseillère sportive, et Zakaria Hajj Ben Ali, athlète d'élite et membre de la Ligue de Mostaganem, a indiqué Hichem Hamidou, chargé de gérer le secrétariat général de la Fédération Algérienne du Koshiki. La Commission de candidatures a également validé 11 dossiers pour la représentation au sein du Bureau fédéral de l'instance sportive.

"Les membres permanents de la Fédération algérienne de Koshiki ainsi que les membres du bureau fédéral ont travaillé au cours du mandat olympique précédent la main dans la main, et nous continuerons avec la même dynamique", a-t-il ajouté.

"Pour ce mandat, nous nous concentrerons sur le rajeunissement des équipes nationales et nous formerons et accompagnerons les jeunes talents de la catégorie des minimes à la catégorie des juniors", a expliqué M. Hamidou.

"La sélection des seniors a fait un très bon travail en obtenant des résultats positifs lors des tournois internationaux et aux championnats du monde", s'est-il félicité. La Fédération algérienne de koshiki a été créée le 29 décembre 2019, après avoir exercé auparavant, avec le statut de commission, sous la coupe de la Fédération algérienne de karaté.

Selon la circulaire N.002 du 25 juin 2024 émise par le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), fixant les modalités de renouvellement des instances sportives, les fédérations doivent tenir leur assemblée générale ordinaire (AGO) et élective (AGE) du 1er novembre au 31 décembre 2024, avant de clore le processus par les élections du Comité olympique algérien (COA) pour le nouveau cycle olympique.

DJANET

Plus de 1.900 élèves prennent part aux éliminatoires des sports collectifs

Pas moins de 1.901 élèves des différents établissements scolaires de la wilaya de Djane, issus des trois paliers scolaires, prennent part aux compétitions éliminatoires pour le championnat de wilaya des sports collectifs, ont indiqué mercredi les organisateurs.

S'exprimant lors du lancement de cette compétition, depuis le lycée Omar Ben-El-Khattab à Djane, la présidente de la ligue des sports scolaires de la wilaya, Mme Sektou Bousbiat, a indiqué que cette compétition, intervient en application du programme du ministère de l'Education nationale portant promotion de la pratique sportive en milieu scolaire, véritable réservoir de jeunes talents sportifs pour les sélections nationales.

Ce type de manifestations sportives contribuent à l'amélioration de la condition physique des élèves, la promotion des activités sportives et le renforcement de la culture de l'action collective en milieu scolaire, a-t-elle ajouté.

Les participants auront à se mesurer dans quatre disciplines sportives collectives, à savoir le football, le handball, le basketball et le volleyball, pour une qualification au championnat de wilaya prévu en janvier prochain et devant être suivie du championnat régional dans la wilaya d'Adrar.

APS

HANDBALL - CAN-2024 DAMES (1RE JOURNÉE/GR.A)

L'Algérie s'impose face au Cap-Vert 20-16

La sélection algérienne féminine de handball seniors s'est imposée devant son homologue du Cap-Vert sur le score de 20 à 16 (mi-temps : 11-6), pour le compte de la première journée (Gr.A) des Championnats d'Afrique des nations (CAN 2024 dames), disputée mercredi à Kinshasa en RD Congo.



Dans l'autre match de cette première journée inaugurale (Gr.A), la sélection sénégalaise a largement pris le dessus sur le Kenya 39 à 9 (mi-temps : 22-3), alors que l'Egypte affrontera dans l'après-midi (17h00) le Congo. Pour le compte de la deuxième journée du

Tour préliminaire prévu jeudi, les coéquipières de la meilleure joueuse du match Naili Yousra affronteront l'Egypte (17h00), avant de poursuivre leur aventure continentale face au Congo (30 novembre), le Sénégal (1er décembre) et le Kenya (3 décembre).

Le Groupe B est composé de l'Angola, de la RD Congo, de la Guinée, du Cameroun, de l'Ouganda et de la Tunisie. Le staff technique national composé des entraîneurs Riyad Oulmane et Yacine Bouakkaz a sélectionné 19 joueuses pour défendre les chances algériennes. Pour rappel, les quatre premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale, tandis que les quatre premiers du classement final seront qualifiés pour le Mondial-2025 prévu en Allemagne et aux Pays-Bas en décembre 2025.

TENNIS DE TABLE

L'Assemblée générale ordinaire de la fédération algérienne fixée au 29 novembre à Soudania (Alger)

La Fédération algérienne de tennis de table (FATT) tiendra son assemblée générale ordinaire vendredi 29 novembre à 19h00 au Centre de préparation des jeunes talents de Soudania (Alger), qui sera suivie 15 jours après, de l'Assemblée élective pour le prochain mandat olympique 2024-2028, a-t-on appris auprès de l'instance fédérale. Les membres statutaires de l'assemblée, présents lors l'AG ordinaire, passeront en revue les différents bilans (moral, financier et technique) de l'exercice 2024, ainsi que l'évaluation quadriennale du mandat olympique 2021-2024, et examineront également le rapport du

commissaire aux comptes jusqu'au mois de septembre dernier.

Après l'examen de ces bilans pour leur approbation, les membres procéderont à l'installation des commissions de candidatures, de recours et de passation de consignes, en vue de l'Assemblée générale élective (AGE) pour le mandat olympique 2024-2028, fixée au vendredi 13 décembre prochain, au même endroit et à la même heure.

L'AG de la Fédération algérienne de tennis de table (FATT) est composée de 66 membres, dont 53 à voix délibératives lors des assemblées ordinaires, et qui seront re-

oints par les neuf (9) membres du bureau exécutif, dont le président sortant, lors de l'AG élective. Selon la circulaire N.02 du 30 octobre 2024 émanant du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) et relative au processus de renouvellement des structures d'organisation et d'animation sportives nationales, les fédérations doivent tenir leur assemblée générale ordinaire (AGO) entre le 2 novembre et le 31 décembre 2024, et suivront les AG électives au maximum 15 jours après la tenue des AGO. Ce processus de renouvellement devrait être clôturé par les élections du COA pour le nouveau cycle olympique.

TENNIS - TOURNOI M25 MONASTIR

L'Algérien Nazim Makhlof débutera contre la tête de série N1

Le joueur de tennis algérien Nazim Makhlof sera opposé au Belge Onclin Gauthier au premier tour du Tournoi professionnel M25, qui se déroule du 26 novembre au 1er décembre à Monastir (Tunisie), selon le programme de compétition dévoilé mardi par les organisateurs. Un match qui s'annonce relativement difficile pour l'Algérien de 28 ans, classé 996 mondial chez les professionnels de l'ATP, car appelé à défier la tête de série N1 de ce tournoi, et qui occupe actuellement le 263e rang mondial chez l'ATP. Dotée d'un prize-money de 25.000 USD, la compétition qui se déroule sur surface rapide a drainé la participation de plusieurs autres joueurs relativement bien classés chez l'ATP, notamment, le Français Bertrand Robin (267e) et l'Italien Lorenzo Giustino (274e).



LIGUE 1**La bête immonde frappe encore, la violence a de nouveau frappé dans nos stades**

Au moment où le civisme des Algériens est salué unanimement de par le monde, voilà que la bête immonde frappe de nouveau dans notre football, le pire a été miraculeusement évité.

F Yanis

En effet, le bus transportant l'équipe de l'USMH a été endommagé par les jets de pierres et autres projectiles. Selon le président de la formation visiteuse, son équipe est tombée dans un véritable traquenard où les joueurs Harrachie ont failli y laisser leurs vies.

L'équipe de l'USMH, qui devait donner la réplique à son homologue de Tlaghma pour le compte de la 11e journée de ligue deux Amateurs (Groupe Est), a été surprise par des scènes de violence d'une rare gravité et son bus bombardé de pierres, cassant les vitres, alors que les joueurs tentaient d'éviter des blessures en s'allongeant dans l'alcôve centrale du bus et se protéger avec leurs sacs.

En un mot, la délégation de l'USMH a vécu l'enfer.

Pourtant, ce match il est aux 11 journées du championnat de la

ligue deux Amateurs. Par ailleurs on va noter aussi en ligue une Mobilis au stade du 5 juillet. Il faut dire que depuis que la MCA a choisi le stade du 5 juillet pour accueillir le derby algérois CRB, tout le monde a croisé les doigts.

C'est que tous les observateurs savent pertinemment que ce choix était très risqué en raison de la déterioration cette saison des rapports entre les fans mouloudiens et leurs homologues constantinois qui se sont rongés évidemment du côté des Belouizdâdi.

Et ce qui devait arriver arriva dans ce rendez-vous censé être une fête du football algérien, comme ça été le cas souvent lors des derbys entre les deux équipes.

Dès les premières heures de la matinée, et avec l'arrivée des premiers groupes de supporters algérois, la situation commençait à se dégénérer.

La suite va être encore cruciale,



notamment lors de la mi-temps de la rencontre qui a vu les tribunes se transformer en une arène de combat. Même l'intervention musclée des agents de l'ordre n'a pas apaisé la tension.

On dénombre d'ailleurs des dizaines de blessés, dont certains d'entre eux se trouvent un peu grave. Pourtant, il n'y a pas si longtemps, ces pierres avaient causé la mort d'un supporter lors du championnat précédent lors d'un derby algérois.

Une tragédie qui a failli se reproduire il y a une dizaine de jours au même stade lors du précédent match de championnat entre la MCA et le CRB. Mais apparemment, les futeurs de troubles dans les stades n'ont ni conscience ni principe, sinon comment expliquer la pagaille qu'ils ont provoqué à Alger et Constantine dans la ville de

Tlaghma, avant, pendant et après le match.

«En Algérie, on ne peut plus parler football dans de telles conditions», déclare l'entraîneur de l'USMH. Le nouveau ministre de la Jeunesse et des sports, Walid Saadi, devra faire du combat de la violence dans les stades son cheval de bataille.

Réussira-t-il alors là où tous ses prédécesseurs ont échoué ?



Le staff technique de la formation de Djurdjura JSK a été renforcé par le préparateur physique Karim Chemoune, a annoncé, mardi, la direction du club de Ligue 1 Mobilis de football.

La même source a précisé que

JSK Nomination d'un nouveau préparateur physique à la JSK Karim Chemoune

le nouveau préparateur physique a déjà entamé son travail avec les « Canals » qui restent sur un nul à domicile face au rouge et noir de L'USM Alger, lors de la dernière journée du championnat ligue 1, face à aux protégés de Nabil Maloul (0-0). La nomination de Karim Chemoune, qui a exercé la même fonction au Mouloudia D'Alger la saison passée, au sein du staff technique du MCO répond au vœu de l'entraîneur en chef Ab-

delhak Benchikha, en poste depuis près de deux mois, et qui avait décelé au sein de son effectif « des insuffisances sur le plan physique », selon ses dires. Par ailleurs, les gars de Djurdjura poursuivent leur préparation pour leur prochain rendez-vous en championnat contre la formation de la JS Saoura, un concurrent direct. Le coach Benchikha sera, encore une fois, dans l'obligation de composer avec un effectif

décimé en raison de l'absence de pas moins de deux jours à cause de blessures, souligne-t-on de même source.

Avant d'affronter la JS Saoura, lundi (17h00) au stade de Bechar, la JSK occupe la 7e place au classement avec 13 points et deux matches de retard, devant quatre unités son prochain adversaire classé à la 10 places avec 11points.

F Yanis**DERNIER TOUR RÉGIONAL DE LA COUPE D'ALGÉRIE
JSM Tiaret-MC Saïda en tête d'affiche**

La rencontre JSM Tiaret - MC Saïda sera l'affiche du dernier tour régional de la coupe d'Algérie de football, ligue de Saïda, prévu samedi au stade Meftah Aoudet de Mascara.

Les deux clubs vont s'affronter pour une place au 32ème tour, avec un léger avantage au JSM Tiaret, qui occupe la deuxième place au classement général du championnat de Ligue 2, groupe Centre-Ouest.

Autre duel intéressant, qui s'annonce équilibré, entre des clubs de même division d'inter régions, IRB Bouhenni de Tiaret-CA Sidi Abdelloumouen et l'IRB Sougueur-WM Tissimtil, rendant le pronostic relativement difficile.

Pour sa part, le « Petit Poucet » de ce tour, la JSM Djenniene Meskine, qui évolue en Régionale une, sera appelée à défier le Ghalia de Mascara de

ligue deux, avec l'objectif de créer la surprise.

Programme des rencontres prévues vendredi et samedi à partir de 14h30 : Vendredi : (14h30) Saïda : JSM Djenniene Meskine - GC Mascara Tighennif : IRB Bouhenni - CA Sidi Abdelloumouen Samedi : (14h30) Meftah (Mascara) : JSM Tiaret - MC Saïda Saïda : IRB Sougueur - WM Tissimtil.

LIGUE DES CHAMPIONS (GR:C- 3^e JOURNÉE) - AL AHLY -CR BELOUZDAD Le Tunisien Sadok Selmi au sifflet

La Confédération africaine de football a désigné un quatuor arbitral tunisien sous la conduite de Sadok Selmi pour diriger le match entre la formation égyptienne d'Al Ahly et l'équipe algérienne du CR Belouzdad, prévu le 22 décembre à 18h00 au Caire, pour le compte de la 3e journée de la phase de groupes (Groupe C) de la Ligue des champions d'Afrique de football.

directeur de jeu Sadok Selmi sera

assisté par Wael Hannachi et Youssef Jami. Yosri Bouali aura le rôle de 4e arbitre.

Le CR Belouzdad, l'un des représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique de football, a raté ses débuts en phase de poules, en s'inclinant face aux Sud-Africains d'Orlando Pirates 1-2, mardi soir au stade olympique du 5-juillet d'Alger, pour le compte de la 1re journée.

De son côté, Al-Ahly SC (tenant du

titre), a dominé un peu plus tôt dans la journée, les Ivoiriens du Stade d'Abidjan 4-2, au stade international du Caire.

Lors de la 2e journée, prévue le week-end du 6-7 décembre prochain, le Chabab se rendra en Côte d'Ivoire pour affronter le Stade d'Abidjan, alors qu'Orlando Pirates recevra Al-Ahly SC.

Les deux premiers du groupe se qualifient pour les quarts de finale.

RÉGIONALE UNE (LIGUE D'OUARGLA -7ÈME JOURNÉE)**Le programme des matches**

Programme de la 7ème journée du championnat de football de division Régionale Une (ligue d'Ouargla), groupes A et B.

Groupe-A-

JSK. Ouargla - E.F.A. Nezla IRB. Ain Beida - MC. Mekhadma C.A.Souf - C.S.Teguentourine Nadim Boughoufala - US. Hamassa (El Oued) M.R.Hamadine - IRB. Nakhla CS .Belle Vue (ElOued) - ASC. Ouargla N.R.I.Laghrabra (El Meghaier) - ES.Moggar

Groupe-B-

RC.Gueltat Sidi Saad - N.R.Boughoufala R. Hassi El-Gara - IRB. Aflou C.Nahaggar (Tamanrasset) - I.R.B. Laghouat IRB. Berriane - Wifak Ain-Madhi O.B Ghardaia - CRB.In Salah NR.Sorro Sahli - MB Baida (Laghouat) IR.Hassi Delaa - CRB Ksar El-hirane .

APS

QUALIF'S-CAN-2025 U20 (ZONE UNAF-5E JOURNÉE)

Victoire de l'Algérie devant la Libye (4-0)

La sélection algérienne de football des moins de 20 ans (U20) s'est imposée devant son homologue libyenne sur le score de 4 à 0, (mi-temps : 0-0), en match comptant pour la cinquième et dernière journée du tournoi qualificatif à la phase finale de la CAN 2025 de l'Union nord-africaine (UNAF), disputé mardi à Ismaïlia (Egypte).

Les buts de la rencontre ont été inscrits par Akhrib (45e, 80e), Benattia (78e) et Ramdaoui (84e).

C'est le premier succès des Verts dans le tournoi après une défaite face à la Tunisie (1-2) et deux nuls, respectivement, face à l'Egypte et le Maroc sur le même score (1-1).

L'Algérie a échoué à se qualifier pour la phase finale de la CAN pour la deuxième fois consécutive, après 2023,

en terminant à la quatrième place avec cinq points.

La dernière participation de l'Algérie remonte à la 18e édition, organisée à Alger du 16 au 30 mars 2013, qui a vu les "Verts" quitter la compétition dès la phase de groupes.

Dans l'autre match de la journée, l'Egypte a dominé la Tunisie (1-0) et valide son billet pour la CAN 2025 en Afrique du sud.



LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (GR.A/ 1^{RE} EJ) Le MCA tient en échec le TP Mazembe (0-0)

Le MC Alger a réalisé une belle opération, en décrochant le point du nul face au TP Mazembe (0-0), mardi après-midi au stade de Lubumbashi, pour le compte de la 1re journée (Gr.A) de la phase de poule de la Ligue des champions d'Afrique de football.

Après une belle première période, le "Doyen" a reculé d'un cran après la pause pour laisser l'initiative aux locaux, mais la défense algéroise a tenu bon jusqu'à ce que l'arbitre mauricien Patrice Milazare.

Le portier mouloudéen Abdelatif Ramdane s'est distingué dans le dernier quart d'heure, en réalisant un arrêt décisif (79e).

Dans l'autre match de cette poule, les Soudanais d'Al-Hilal ont réalisé une excellente opération en s'imposant en déplacement contre les Tanzaniens de Young Africans 2-0 (mi-temps : 0-0), au stade de Dar Es-Salaam.

L'attaquant malien Adama Coulibaly a ouvert le score (63e), avant que le Soudanais Yasir Mozamil ne fasse le break en fin de match (90e).

A l'issue de cette journée inaugurale, Al-Hilal prend les commandes avec 3 points, devant le MCA et le TPM qui comptent un point chacun, alors que Young Africans ferment la marche avec 0 point. Lors de la deuxième journée, prévue le week-end du 6-7 décembre, le MCA recevra Young Africans à huis clos, alors que le TP Mazembe sera en appel pour affronter Al-Hilal Omdourman.

L'autre représentant algérien dans cette compétition le CR Belouizdad (Gr.C), reçoit mardi soir les Sud-Africains d'Orlando Pirates, au stade olympique du 5 juillet (20h00).

Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale.

QUALIF'S-CAN 2025 (GR:H- 6E J)

La CAF prend note de la réclamation de la FGF relative au match Tanzanie - Guinée

La Confédération africaine de football (CAF) a annoncé à la Fédération guinéenne de football (FGF) "avoir pris note" de sa réclamation relative à "une irrégularité" notée lors du match contre la Tanzanie lors de la sixième journée des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations, a indiqué dans communiqué l'instance en charge du football guinéen.

La CAF a également précisé qu'elle tiendra informée la FGF, "des suites qui seront données à cette réclamation, dès que possible". La FGF avait déposé une

réclamation, le 19 novembre 2024, à la fin du match, opposant la Tanzanie à la Guinée, pour dénoncer une "irrégularité grave observée à la 73e minute du match, où l'équipe tanzanienne a aligné sur le terrain un joueur portant le numéro 26 alors qu'aucun joueur avec ce numéro n'était répertorié sur la feuille de match".

Selon la FGF, "cette anomalie enfreint les dispositions fondamentales des règlements de la CAF concernant l'identification des joueurs et met en lumière un manquement pouvant compromettre l'intégrité de la compétition". La Fédération guinéenne de football dit s'attendre à ce que la CAF "dise le droit et invite le public sportif à la sévérité".

La Guinée qui s'est inclinée face à la Tanzanie (1-0) à Dar Es Salam, a échoué à se qualifier pour la phase finale de la CAN 2025.

La Guinée et la Tanzanie étaient logées dans le groupe H, avec également la RD Congo et l'Ethiopie. Les Congolais et les Tanzaniens, premiers et deuxièmes du groupe, ont validé leur qualification à la prochaine compétition continentale.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (GR.C/ 1^{RE} JOURNÉE)

Le CRB chute d'entrée face à Orlando Pirates (1-2)

Le CR Belouizdad, l'un des représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique de football, a raté ses débuts en phase de poules, en s'inclinant face aux Sud-Africains d'Orlando Pirates 1-2 (mi-temps : 0-2), mardi soir au stade olympique du 5 juillet d'Alger, pour le compte de la 1re journée (Gr.C). Les "Buccaneers" ont ouvert le score dès la 5e minute de jeu par Mohau Nkota, avant que le même joueur ne ressurgisse peu avant la mi-heure de jeu pour faire le break d'un tir puissant (27e).

En seconde période, le vice-champion d'Algérie a réduit le score sur une tête du Sud-Africain Mayo Khayiss (66e), entré en cours de jeu en première mi-temps. Dans l'autre match du groupe C, l'ogre égyptien

d'Al-Ahly SC (tenant du titre), a dominé un peu plus tôt dans la journée, les Ivoiriens du Stade d'Abidjan 4-2 (mi-temps : 3-1), au stade international du Caire.

Les Egyptiens ont rapidement fait la différence en inscrivant trois buts grâce à Kahraba (14e), Afsha (21e), et El-Shahat (26e), avant que les Ivoiriens ne réduisent le score à demi-heure de jeu par Koné (30e). En seconde période, Kahraba est revenu à la charge pour ajouter le quartier but et signer le doublé (48e). L'actuel deuxième du championnat ivoirien a marqué son deuxième but par Assalé (55e).

A l'issue de cette 1re journée, Al-Ahly SC et Orlando Pirates occupent conjointement la tête du classement avec 3 points chacun, alors que le CRB et le Stade d'Abidjan ferment la marche avec 0 point.

Lors de la 2e journée, prévue le week-end du 6-7 décembre prochain, le Chabab se rendra en Côte d'Ivoire pour affronter le Stade d'Abidjan, alors qu'Orlando Pirates recevra Al-Ahly SC.

Le MC Alger, l'autre représentant algérien dans cette épreuve, a réalisé quant à lui une belle opération, en tenant en échec le TP Mazembe (0-0), mardi après-midi au stade de Lubumbashi, pour le compte du groupe A.

Après une belle première période, le "Doyen" a reculé d'un cran après la pause pour laisser l'initiative aux locaux, mais la défense algéroise a tenu bon jusqu'au sifflet final de

l'arbitre mauricien Patrice Milazare. Dans l'autre match de cette poule, les Soudanais d'Al-Hilal ont réalisé une excellente opération en s'imposant en déplacement contre les Tanzaniens de Young Africans 2-0 (mi-temps : 0-0), au stade de Dar Es-Salaam. A l'issue de cette journée inaugurale, Al-Hilal prend les commandes avec 3 points, devant le MCA et le TPM qui comptent un point chacun, alors que Young Africans ferment la marche avec 0 point.

Lors de la deuxième journée, le "Doyen" recevra Young Africans à huis clos, alors que le TP Mazembe sera en appel pour affronter Al-Hilal Omdourman. Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale.

LIGUE 1 MOBILIS

USMA-PAC reporté à une date ultérieure (LFP)

Le match USM Alger-Paradou AC, programmé initialement le lundi 2 décembre au stade du 5-juillet (20h00), pour le compte de la 11e journée de la Ligue 1 Mobilis de football, a été reporté à une date ultérieure, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP), mardi soir sur son site officiel.

Ce report a été décidé pour permettre à l'USMA de bien préparer son match en déplacement, le dimanche 8 décembre en déplacement face aux Sénégalais de Jaraaf, pour le compte de la 2e journée (Gr.C) de la Coupe de la Confédération africaine.

L'USMA entame ce mercredi soir la phase de poules, en recevant les Botswanais d'Orapa United, au stade olympique du 5-juillet (20h00).

La 11e journée du championnat débutera le samedi 30 novembre avec trois matches au menu, avant de se poursuivre le dimanche 1er décembre et le lundi 2 décembre, selon le programme dévoilé par la LFP.

Cette journée sera marquée par l'affiche entre l'ES Sétif et le MC Alger, prévue le dimanche 1er décembre au stade du 8-mai 1945 de Sétif (17h30).

Programme de la 11e journée: Samedi, 30 novembre (15h00):

MC El-Bayadh - ES Mostaganem
NC Magra - MC Oran
USM Khencela - Olympique Akbou
Dimanche, 1 décembre:
ES Sétif- MC Alger (17h30)
CR Belouizdad- ASO Chlef (17h45)
Huis clos Lundi, 2 décembre:
JS Soura - JS Kabylie (16h00)
US Biskra-CS Constantine (17h30)
Reporté: USM Alger- Paradou AC.

APS





MAN CITY

GUARDIOLA NE COMPREND PAS

Comment expliquer l'incroyable match nul concédé face au Feyenoord par Manchester City (3-3), qui menait 3-0 jusqu'à la 75e minute mardi en Ligue des Champions ? La question a bien évidemment été posée à l'entraîneur des Skyblues, Pep Guardiola, après le coup de sifflet final. Et le technicien espagnol n'a pas vraiment su quoi répondre.

"Nous avons perdu beaucoup de matchs ces derniers temps, nous sommes fragiles et, bien sûr, nous avons besoin d'une victoire. Il ne s'agit pas de ne pas courir ou de ne pas s'engager, mais en football, il faut savoir mettre les bons ingrédients aux bons moments pour y arriver. C'est difficile à avaler en ce moment. Le match de mes joueurs était bon, et puis quelque chose est arrivé. Nous avons des problèmes, tout le monde connaît la situation. (...) Nous devons éviter certaines erreurs. Nous ne sommes en ce moment pas capables de gagner des matchs, mais en tant qu'équipe, nous avons toujours trouvé un moyen de gagner des matchs", a réagi l'ancien coach du FC Barcelone et du Bayern Munich au micro de TNT Sports.

Après cinq défaites consécutives et la nouvelle contre-performance de ce mardi, les Citizens déferlent Liverpool ce dimanche (17h) en Premier League.

REAL MADRID BELLINGHAM SE VOIT RESTER 10 OU 15 ANS

À chaque interview et à chaque fois qu'il célèbre un but, Jude Bellingham (21 ans, 14 matchs et 2 buts toutes compétitions cette saison) ne cesse de clamer son amour pour le Real Madrid, où il brille depuis son arrivée à l'été 2023. Et les supporters madrilènes peuvent dormir sur leurs deux oreilles, car le milieu de terrain anglais ne compte pas quitter la Maison Blanche de si tôt. "Un futur transfert à Liverpool ? Je pense que les 10 ou 15 prochaines années seront faites de blanc pour moi. Je suis très, très heureux à Madrid", a déclaré l'ancien joueur du Borussia Dortmund lors d'une interview accordée à TNT Sports, avant le déplacement des Merengue sur la pelouse de Liverpool ce mercredi (21h) en Ligue des Champions.

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS
Directeur général
Benzine Lamine
Gérant
Faygal Laouar
Directeur de rédaction et publication
Dif Abdelhamid

JUVENTUS DOUGLAS LUIZ, VILLA RESTE À L'AFFÛT

Transféré d'Aston Villa à la Juventus pour plus de 50 millions d'euros cet été, Douglas Luiz (26 ans, 9 apparitions toutes compétitions cette saison) ne semble pas faire partie des plans de l'entraîneur bianconero Thiago Motta, qui l'utilise peu. Le milieu de terrain songe à un retour chez les Villans cet hiver, et l'intérêt est réciproque.

"Douglas Luiz ne joue pas beaucoup depuis son départ à la Juve, mais ça reste un top joueur. En ce moment, nous avons beaucoup de très bons milieux de terrain, mais je signerais tout de même Douglas Luiz si j'en avais l'occasion. C'est un excellent joueur", a assuré le directeur sportif du club anglais Monchi lors d'une interview accordée à La Gazzetta dello Sport.

Les dirigeants des deux clubs pourront en discuter ce mercredi (21h) à l'occasion du déplacement de la Juve sur la pelouse de Villa, dans le cadre de la 5e journée de Ligue des Champions.

BARCELONE UN MATCH GENIAL POUR FLICK

En battant largement Brest (3-0) ce mardi en Ligue des Champions, le FC Barcelone s'est rassuré après deux résultats décevants, contre la Real Sociedad (0-1) et le Celta Vigo (2-2) en Liga. Au micro de Movistar +, l'entraîneur blaugrana Hans-Dieter Flick s'est réjoui de ce succès pleinement maîtrisé.

"Je suis très content, on a mérité de marquer ces trois buts. On aurait même pu en mettre plus. Mais je suis heureux. Après le match à Vigo, cette prestation est géniale. L'équipe a aidé Robert (Lewandowski) à marquer son 100e but, ce que fait l'équipe est merveilleux", a estimé le technicien allemand.

Le buteur polonais pointe même à 101 réalisations en LdC désormais et revient sur les pas de Lionel Messi (129) et Cristiano Ronaldo (140).

BARCELONE PEDRI VEUT RESTER À VIE

Rayonnant au milieu de terrain avec le FC Barcelone face à Brest (3-0) mardi en Ligue des Champions, Pedri (22 ans, 5 matchs en LdC cette saison) a logiquement été élu homme du match par la rédaction de Maxifoot (voir ici). Et ovationné comme il se doit par le public blaugrana, qu'il ne compte pas quitter de sitôt, malgré un contrat qui court seulement jusqu'en juin 2026.

"Je suis toujours très heureux de recevoir une ovation dans le club de ma vie, a indiqué l'international espagnol, remplacé par Frenkie de Jong à la 88e minute, en zone mixte. (...) Ma prolongation de contrat ? J'ai toujours dit que Barcelone est le club dans lequel je veux rester pour toujours." Des mots qui devraient faire plaisir aux supporters, et pousser la direction barcelonaise à étendre son bail rapidement.

RÉDACTION ADMINISTRATION
« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 »
FAX : 023.38.47.95 E-MAIL : contact@dknews.dz SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews.dz IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

FORUM DE L'UNAOC AU PORTUGAL

M. Attaf tient des rencontres bilatérales avec nombre de ses homologues

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a eu, mercredi à Cascais (Portugal), des rencontres bilatérales avec les ministres des Affaires étrangères de nombreux pays frères, et ce, en marge de sa participation aux travaux du deuxième jour de la 10^e session du Forum de l'Alliance des civilisations des Nations Unies (UNAOC), indique un communiqué du ministère.

M. Attaf s'est ainsi entretenu avec le ministre des Affaires étrangères de la République de Turquie, M. Hakan Fidan, le ministre des Affaires étrangères de la République islamique d'Iran, M. Abbas Araghchi, le ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger de la République tunisienne, M. Mohamed Ali Nafti, et le ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Togolais de l'extérieur de la République togolaise, M. Robert Dussey.

Lors de leurs entretiens, M. Attaf et son homologue turc se sont félicités du "niveau exceptionnel atteint par les relations bilatérales dans le domaine éco-

nomic, qu'il s'agisse de volume des échanges commerciaux ou des investissements turcs en Algérie", selon le communiqué.

Les deux parties ont également souligné "la nécessité d'intensifier les efforts communs pour atteindre les objectifs tracés par les dirigeants des deux pays, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et son frère le président Recep Tayyip Erdogan", ajoute la même source.

Les deux ministres se sont également "concertés sur les développements de la situation au Moyen-Orient et dans la région sahélienne-saharienne".

La rencontre de M. Attaf avec

son homologue iranien a permis de "passer en revue l'état des relations de coopération entre les deux pays" et d'"examiner les moyens de les hisser à des niveaux supérieurs".

Les deux responsables ont aussi discuté des "perspectives de poursuite des efforts dans le cadre du groupe arabo-musulman en vue d'intensifier les pressions sur l'entité sioniste pour l'amener à cesser son agression et son escalade au Moyen-Orient", souligne le communiqué.

Les entretiens entre M. Attaf et son homologue tunisien ont, quant à eux, porté sur "les moyens de promouvoir et d'etendre la coopération bilatérale à de plus larges perspec-

tives, en accord avec l'engagement commun des dirigeants des deux pays, le Président Abdelmadjid Tebboune et son frère le Président Kais Saïed, et conformément à leurs orientations visant à conférer un caractère stratégique aux relations algéro-tunisiennes".

Le ministre d'Etat a, par ailleurs, procédé à un échange de vues et d'analyses avec son homologue togolais concernant "la situation prévalant dans la région sahélienne-saharienne" et examiné avec lui "les perspectives de coordination pour contribuer au renforcement des fondements de la paix, de la sécurité et du développement dans cet espace", conclut le communiqué.

Attaf appelle à des initiatives audacieuses au service du multilatéralisme

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a appelé, mardi depuis le Portugal, à œuvrer à l'élaboration d'initiatives "concrètes et audacieuses" au service du "multilatéralisme" qui traverse crise après crise.

Dans le cadre de sa participation, à Cascais (Portugal), à la 10^e réunion ministérielle du Forum de l'Alliance des civilisations des Nations Unies (UNAOC), chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, M. Attaf a affirmé que le monde vit aujourd'hui au rythme de "mutations d'une extrême gravité qui menacent de désintégrer le système des règles régissant les relations internationales contemporaines, et d'imposer la logique du recours à la force et de son usage excessif comme une réalité incontournable dans plusieurs régions de notre planète, et préparent la voie à la consécration de l'unilatéralisme et du repli sur soi comme méthode pour obtenir des acquis

conjoncturels et faire face aux évolutions extérieures". Le ministre a cité à titre d'exemple "les crimes de génocide, les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité perpétrés par l'occupation sioniste contre les Palestiniens et les Libanais".

"Idem pour les autres pays voisins de la Palestine qui sont également victimes de l'arrogance et de l'escalade tous azimuts de l'occupant sioniste", a-t-il ajouté.

Le ministre a souligné que ces mutations "confirment, une fois de plus, que le monde ne connaît pas de conflit des civilisations, comme certains veulent le faire croire".

"Ce à quoi nous assistons est une lutte d'influence illégitime, une lutte pour l'hégémonie des puissants sur les faibles, mais aussi une lutte pour s'approprier les droits d'autrui et étouffer ses aspirations légitimes", a-t-il expliqué. "Alors que nous célébrons aujourd'hui la création, il y a deux décennies, de notre Forum, il nous incombe d'œuvrer à mettre en place des initiatives concrètes et audacieuses qui puissent, d'abord, appuyer

l'ONU, au moment où certains veulent l'affaiblir et marginaliser son rôle vital, et, ensuite, servir le multilatéralisme, qui traverse crise après crise visant à la saper et à réduire son efficacité", a soutenu le ministre.

De telles initiatives doivent aussi contribuer à faire respecter "le droit international, qui fait l'objet de violations systématiques par certaines parties qui veulent se placer au-dessus de la légalité internationale", a-t-il poursuivi.

Ces initiatives doivent, enfin, permettre à la communauté internationale de "s'acquitter de ses devoirs de manière effective dans l'imposition de sanctions à quiconque ose-t-il faire chanter", a ajouté le ministre.

"Nous sommes convaincus que la spirale de conflits que connaît le monde aujourd'hui ne sera pas une fatalité inéluctable si il existe une volonté sincère de la surmonter.

Et la sagesse africaine nous rappelle que l'homme est capable du meilleur comme du pire", a-t-il conclu.

CONSEIL DE SÉCURITÉ

Gaouaoui : "la protection des humanitaires et du personnel de l'ONU, une responsabilité morale et un impératif"

L'Algérie a affirmé, mardi depuis New York, que la protection des travailleurs humanitaires et du personnel de l'ONU en période de conflit était une responsabilité morale, mais aussi un "impératif" pour la paix et la sécurité internationales, appelant le Conseil de sécurité à prendre des mesures concrètes pour garantir la mise en œuvre effective des recommandations y afférentes contenues dans le rapport du Secrétaire général des Nations Unies.

Intervenant lors d'une séance du Conseil de sécurité sur le thème "Protection des civils en période de conflit armé", le Représentant permanent adjoint de l'Algérie auprès des Nations Unies, Nassim Gaouaoui, a précisé que "la protection des travailleurs humanitaires et du personnel de l'ONU est une responsabilité morale, mais aussi un impératif pour garantir la continuité du travail humanitaire, qui contribue à la paix et à la sécurité internationales", d'où la nécessité pour le Conseil de sécurité, a-t-il dit, de "prendre des mesures concrètes pour appuyer et garantir la mise en œuvre effective des recommandations y afférentes contenues dans le rapport du Secrétaire général des Nations Unies".

Le diplomate algérien a souligné que l'adoption de la résolution 2730 du Conseil de sécurité "est intervenue à un moment critique où les travailleurs humanitaires et le personnel de l'ONU sont confrontés à des défis sans précédent en raison de l'augmentation des attaques systématiques à leur encontre, notamment à Gaza et au Liban", indiquant que l'entité sioniste avait inscrit son nom comme l'entité responsable du "plus grand nombre d'atteintes" à l'intégrité et à la sécurité des travailleurs humanitaires enregistrées dans l'histoire.

A noter que le Conseil de sécurité avait adopté, en mai

dernier, la résolution 2730, qui prie le Secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, de présenter des recommandations sur les mesures à prendre pour prévenir les incidents contre les travailleurs humanitaires, amener les auteurs à répondre de leurs actes et améliorer la protection du personnel humanitaire".

M. Gaouaoui a souligné que la réunion d'aujourd'hui était l'occasion de renforcer l'engagement international en faveur de la protection des travailleurs humanitaires et du personnel de l'ONU car "ils représentent une bouée de sauvetage pour des millions de personnes qui dépendent de l'aide humanitaire pour leur survie", ajoutant que leur protection et la garantie d'un environnement sécurisé pour leur travail "sont une responsabilité collective nécessitant des efforts concertés à tous les niveaux et de la part de tous les acteurs internationaux", tout en précisant que "le Conseil de sécurité porte une responsabilité particulière à cet effet".

Dans ce sillage, le diplomate algérien a passé en revue les principaux points à garantir pour atteindre l'objectif ultime : assurer la protection nécessaire aux travailleurs humanitaires et soutenir leurs efforts.

"Il s'agit de respecter le droit international et d'amener les auteurs d'attaques contre les travailleurs humanitaires et les installations onusiennes à répondre de leurs actes, qui constituent des crimes de guerre au regard du droit international humanitaire", a-t-il détaillé.

Il a, en outre, mis l'accent sur "la nécessité pour les Etats membres de respecter leurs engagements conformément aux Conventions de Genève et à leurs protocoles additionnels". "Nous appelons à renforcer les mécanismes nationaux de surveillance du respect du droit international humanitaire et à garantir des enquêtes transparentes et indépendantes sur chaque violation documentée", a-t-il soutenu.

Le deuxième point évoqué par M. Gaouaoui concerne la "facilitation de l'accès humanitaire et le respect des principes humanitaires, car tous les Etats doivent simplifier les procédures et assurer une protection spéciale aux travailleurs humanitaires, y compris des exemptions et des facilitations logistiques, outre l'inclusion d'exceptions humanitaires explicites dans les législations nationales de lutte contre le terrorisme".

La lutte contre la désinformation est le troisième point évoqué par le diplomate, qui a relevé que les campagnes de désinformation "sapent la confiance des communautés locales envers le travail humanitaire, ce qui accentue les risques pour les travailleurs", insistant sur l'impératif de contrer ce phénomène à travers la diffusion d'informations précises et l'imposition de sanctions aux responsables de la diffusion de discours haineux ciblant les travailleurs humanitaires et mettant ainsi leur vie en danger.

L'introduction de mesures de sûreté dans le mandat des missions onusiennes est le quatrième point évoqué par M. Gaouaoui, qui a expliqué, à ce propos, que "l'escalade des menaces exige une révision complète des mesures de sûreté et leur intégration dans toutes les missions adoptées par le Conseil de sécurité".

"Nous devons garantir les capacités de sécurité nécessaires pour protéger le personnel lors des missions effectuées dans des milieux à haut risque, qu'il s'agisse des missions de maintien de la paix ou des opérations humanitaires", a-t-il affirmé.

APS

ALGÉRIE - SINGAPOUR

Le ministre de la Santé reçoit l'ambassadeur de la République de Singapour

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi, a reçu au siège du ministère l'ambassadeur non résidant en Algérie de la République de Singapour, Mohammad Alami Musa, en présence de cadres de l'administration centrale, indique un communiqué du ministère.

La rencontre qui s'est tenue, mardi après-midi, dans le cadre d'une visite de courtoisie, a permis aux deux parties de passer en revue le système de santé des deux pays, en focalisant notamment sur les similitudes et les besoins de chaque pays", ajoute le communiqué.

Les entretiens ont porté également sur les prestations sanitaires au niveau des services des urgences médicales et la politique adoptée pour faire face aux pandémies et crises sanitaires, selon la même source.

L'ambassadeur a salué les mesures prises par l'Algérie pour faire face à la pandémie du Covid-19 depuis son apparition, avec une approche prospective.

Par ailleurs, les deux responsables ont examiné les opportunités de coopération et de partenariat entre les deux pays et les moyens de les développer au mieux des intérêts des deux pays, soulignant la nécessité de promouvoir la coopération en matière de prévention contre les pandémies, la formation dans le domaine médical et paramédical, et tout ce qui a trait à la gestion hospitalière, outre l'organisation de rencontres et de conférences scientifiques entre les deux parties.

À cette occasion, le ministre a adressé au responsable singapourien, via les canaux diplomatiques, une invitation pour visiter l'Algérie, prendre connaissance de l'organisation du secteur de la santé et du mode de gestion des établissements de santé en Algérie, précise le document.

Le diplomate singapourien, a adressé à son tour, une invitation au ministre de la Santé pour visiter son pays et s'enquérir du secteur de la Santé en République de Singapour, conclut le communiqué.